



HAL
open science

Les Tyriens dans le monde romain, d'Auguste à Dioclétien

Julien Aliquot

► **To cite this version:**

Julien Aliquot. Les Tyriens dans le monde romain, d'Auguste à Dioclétien. Pierre-Louis Gatier; Julien Aliquot; Lévon Nordiguan. Sources de l'histoire de Tyr. Textes de l'Antiquité et du Moyen Âge, Presses de l'Ifpo; Presses de l'Université Saint-Joseph, pp.73-115, 2011, 978-2-35159-184-0. <halshs-01709389>

HAL Id: halshs-01709389

<https://shs.hal.science/halshs-01709389v1>

Submitted on 31 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

SOURCES DE L'HISTOIRE DE TYR

TEXTES DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE



Fière de son passé phénicien, Tyr a continué de prospérer après sa conquête par Alexandre le Grand en 332 avant J.-C. Les textes de l'Antiquité et du Moyen Âge éclairent l'histoire de la ville pendant plus de seize siècles, jusqu'à sa destruction par les Mamelouks en 1291 après J.-C. Négligés ou méconnus, ils constituent des sources irremplaçables sur les transformations de la culture phénicienne, les activités des Tyriens en Méditerranée, les débuts du christianisme, les relations entre Orient et Occident au temps des Croisades et la place de la grande cité portuaire au sein des pays d'islam. Ces documents sont ici présentés et étudiés par Julien Aliquot, Patricia Antaki-Masson, Nathan Badoud, David Bramoullé, Françoise Briquel-Chatonnet, Pierre-Vincent Claverie, Pierre-Louis Gatier, Lévon Nordiguian, Jean-Paul Rey-Coquais, Cécile Treffort et Jean-Baptiste Yon.



ISBN 9953-455-19-8

Presses de l'Université Saint-Joseph
Campus des Sciences humaines
B.P. 17-5208 Mar Mikhael
Beyrouth 1104 2020 Liban
Tél./Fax : + 961 (0)1 421 000/062
www.usj.edu.lb

ISBN 978-2-35159-184-0

Presses de l'ifpo
Institut français du Proche-Orient
B.P. 11-1424 Beyrouth, Liban
Tél./Fax : + 961 (0) 1 420 294
diffusion@ifporient.org
www.ifporient.org

Pierre-Louis GATIER, Julien ALIQUOT
et Lévon NORDIGUIAN (éd.)

SOURCES DE L'HISTOIRE DE TYR

ifpo
PUJ

Pierre-Louis GATIER, Julien ALIQUOT
et Lévon NORDIGUIAN (éd.)

SOURCES DE L'HISTOIRE DE TYR

TEXTES DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE



Presses de l'ifpo
PUJ Presses de l'Université Saint-Joseph

SOURCES DE L'HISTOIRE DE TYR

Illustrations de la couverture :

- l'Héraclès tyrien sur un piédestal monumental, grande colonnade des thermes romains de la presqu'île de Tyr (© Collection particulière, photo Nalchayan, Beyrouth, années 1960) ;
- crosse épiscopale de Gilles de Saumur, archevêque latin de Tyr, d'après une aquarelle du fonds Roger de Gaignières (© Bibliothèque nationale de France, Paris).

© Presses de l'Université Saint-Joseph et Presses de l'Ifpo, 2011.

PAO : Julien ALIQUOT.

Imprimé à Beyrouth en septembre 2011.

ISBN 9953-455-19-8

Presses de l'Université Saint-Joseph
Campus des Sciences humaines
B.P. 17-5208 Mar Mikhael
Beyrouth 1104 2020 Liban
Tél./Fax : + 961 (0)1 421 000/062
www.usj.edu.lb

ISBN 978-2-35159-184-0

Presses de l'Ifpo
Institut français du Proche-Orient
B.P. 11-1424 Beyrouth, Liban
Tél./Fax : + 961 (0) 1 420 294
diffusion@ifporient.org
www.ifporient.org

Pierre-Louis GATIER, Julien ALIQUOT
et Lévon NORDIGUIAN (éd.)

SOURCES DE L'HISTOIRE DE TYR

TEXTES DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE



Presses de l'Université Saint-Joseph

Presses de l'ifpo

Table des matières

Avant-propos	7
Introduction	9-12
Abréviations	13-16

Antiquité

Françoise BRIQUEL CHATONNET Tyr et les inscriptions phéniciennes d'époque hellénistique	19-32
Jean-Baptiste YON Les Tyriens dans le monde méditerranéen à l'époque hellénistique	33-61
Nathan BADOUD Les Tyriens dans l'épigraphie de Rhodes	63-72
Julien ALIQUOT Les Tyriens dans le monde romain, d'Auguste à Dioclétien	73-115
Julien ALIQUOT et Jean-Baptiste YON Index onomastique des Tyriens expatriés	117-119
Jean-Paul REY-COQUAIS Une inscription inédite de la nécropole de Tyr	121-127
Pierre-Louis GATIER Tyr dans les sources hagiographiques antiques	129-153

Moyen Âge

David BRAMOULLÉ Tyr dans les sources de la période fatimide (969-1171)	157-177
Patricia ANTAKI-MASSON Les fortifications de Tyr à la lumière des sources médiévales	179-200

Pierre-Vincent CLAVERIE

La contribution des sources diplomatiques à l'histoire ecclésiastique
de Tyr durant les Croisades 201-219

Cécile TREFFORT

Les inscriptions latines et françaises des XII^e et XIII^e siècles
découvertes à Tyr 221-251

Annexe

Pierre-Louis GATIER

Tyr l'instable : pour un catalogue des séismes et tsunamis
de l'Antiquité et du Moyen Âge 255-265

Index

par Julien ALIQUOT

Sources antiques

Textes littéraires 269-271

Inscriptions et papyri 271-276

Sources médiévales

Textes littéraires 277-279

Lettres de la Geniza du Caire 279-280

Sources diplomatiques 280-281

Inscriptions 282-283

Noms propres

Noms divins et mythologiques 283-284

Noms de personnes 284-293

Toponymes 293-301

Illustrations

302-303

Abréviations

Les abréviations des périodiques sont celles de l'*Année philologique*, sauf exceptions reportées ci-dessous.

AASOR : *The Annual of the American School of Oriental Research*, New Haven.

AASS : *Acta sanctorum, collecta... a Sociis Bollandianis*, 3^e éd., Paris et Rome, depuis 1863.

AE : *L'Année épigraphique*, dans la *Revue archéologique*, 1888-1961, puis sous la forme de vol. indépendants, Paris.

Agora, XVII : D. W. Bradeen, *The Athenian Agora : Results of Excavations, XVII, Inscriptions : the Funerary Monuments*, Athènes, 1974.

AHL : *Archaeology and History in the Lebanon*, Beyrouth.

ANRW : W. Haase et H. Temporini (éd.), *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Berlin et New York, depuis 1972.

BAAL : *Bulletin d'archéologie et d'architecture libanaises*, Beyrouth.

BAH : Bibliothèque archéologique et historique, Paris, puis Beyrouth.

BÉS : J. Teixidor, *Bulletin d'épigraphie sémitique 1964-1980*, Paris (BAH, 127), 1986 (reprend les chroniques parues dans *Syria*).

BHG : Fr. Halkin, *Bibliotheca hagiographica graeca*, 3^e éd., Bruxelles (SH, 8 A), 1957 ; *Auctarium*, Bruxelles (SH, 47), 1969 ; *Novum auctarium*, Bruxelles (SH, 65), 1984.

BHL : *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis*, Bruxelles (SH, 6), 1898-1901 ; *Supplementi editio altera auctior*, Bruxelles (SH, 12), 1911 ; H. Fros, *Novum supplementum*, Bruxelles (SH, 70), 1986.

BHO : P. Peeters, *Bibliotheca hagiographica orientalis*, Bruxelles (SH, 10), 1910.

BMB : *Bulletin du Musée de Beyrouth*, Beyrouth.

BMC Phoenicia : G. F. Hill, *A Catalogue of the Coins in the British Museum. Catalogue of the Greek Coins of Phoenicia*, Londres.

BSO : J.-N. Canellas *et al.*, *Bibliotheca sanctorum orientalium. Enciclopedia dei Santi. Le chiese orientali*, Rome, 1998-1999.

BSS : I. Vizzini *et al.*, *Bibliotheca sanctorum*, Rome, 1961-1970.

Bull. ép. : *Bulletin épigraphique de la Revue des études grecques*, depuis 1888.

CCCM : *Corpus christianorum, Continuatio mediaevalis*, Turnhout.

CCIP, I : H. M. Cotton *et al.*, *Corpus inscriptionum Iudaeae/Palaestinae, I, Jerusalem, Part 1 : 1-704*, Berlin et New York, 2010.

CCSG : *Corpus Christianorum, Series graeca*, Turnhout.

CCSL : *Corpus Christianorum, Series latina*, Turnhout.

- CEFR : Collection de l'École française de Rome, Rome.
- CIG : A. Boeckh *et al.*, *Corpus inscriptionum graecarum*, Berlin, 1828-1877.
- CIL : *Corpus inscriptionum latinarum*, Berlin, depuis 1863.
- CIS, I : *Corpus inscriptionum semiticarum. Pars prima inscriptiones phoenices continentis*, Paris, 1881-1962.
- Clara Rhodos, II : A. Maiuri et G. Jacopi, *Clara Rhodos, II*, Rhodes, 1932.
- CPL : R. Cavenaile, *Corpus papyrorum latinarum*, Wiesbaden, 1958.
- CSCL : *Corpus christianorum, Series latina*, Turnhout.
- CSEL : *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, Prague, Vienne et Leipzig.
- CSHB : *Corpus scriptorum historiae Byzantinae*, Bonn.
- CUF : Collection des universités de France, Paris.
- DACL : F. Cabrol et H. Leclercq (éd.), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, 1907-1953.
- DHGE : A. Baudrillart *et al.* (éd.), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, depuis 1912.
- DPhA : R. Goulet (éd.), *Dictionnaire des philosophes antiques*, I-IV, Paris, 1989-2005.
- FD : *Fouilles de Delphes, III, Épigraphie*, Paris, 1909-1985.
- FGrH : F. Jacoby *et al.*, *Die Fragmente der griechischen Historiker*, Berlin, puis Leyde, depuis 1923.
- FHG : C. Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, Paris, 1841-1870.
- GCS : *Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten Jahrhunderte*, Berlin.
- Gubel *et al.*, *Art phénicien* : E. Gubel *et al.*, *Art phénicien. La sculpture de tradition phénicienne*, Paris et Gand, 2002.
- I. Alexandria Troas* : M. Riçl, *The Inscriptions of Alexandria Troas*, Bonn (IK, 53), 1997.
- I. Aquileia* : J. B. Brusin, *Inscriptiones Aquileiae*, Udine, 1991-1993.
- I. Didyma* : A. Rehm, *Didyma, II, Die Inschriften*, Berlin, 1958.
- I. Ephesos* : *Die Inschriften von Ephesos*, Bonn, 1979-1984.
- I. Pergamon* : *Die Inschriften von Pergamon*, Bonn, depuis 1890.
- I. Scyth. Min.* : *Inscriptiones Scythiae minoris graecae et latinae*, Bucarest, depuis 1980.
- I. Tyr* : J.-P. Rey-Coquais, *Inscriptions grecques et latines de Tyr*, Beyrouth (BAAL, Hors-série, 3), 2006.
- I. Tyr Nécropole* : J.-P. Rey-Coquais, *Les inscriptions grecques et latines découvertes dans les fouilles de Tyr (1963-1974)*, I, *Inscriptions de la nécropole*, Paris (BMB, 29), 1977.
- IAG : L. Moretti, *Iscrizioni agonistiche greche*, Rome, 1953.
- ID : *Inscriptiones de Délos*, Paris, 1926-1972.
- IDR : *Inscriptiones Daciae romanae*, Bucarest, depuis 1975.
- IG : *Inscriptiones graecae*, Berlin, depuis 1903.
- IGLS : *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Paris, puis Beyrouth, depuis 1929.
- IGR : R. Cagnat, *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, Paris, 1906-1927.
- IGUR : L. Moretti, *Inscriptiones graecae Urbis Romae*, Rome, 1968-1990.
- IJudOr : *Inscriptiones Judaicae Orientis*, Tübingen, 2004.

- IK : Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien, Bonn, depuis 1972.
- ILLRP : A. Degrassi, *Inscriptiones latinae liberae rei publicae*, Florence, 1957-1963.
- ILS : H. Dessau, *Inscriptiones latinae selectae*, Berlin, 1892-1916.
- IRT : J. M. Reynolds et J. B. Ward Perkins, *The Inscriptions of Roman Tripolitania*, Londres et Rome, 1952.
- IThesp. : P. Roesch, *Les inscriptions de Thespies*, Lyon, 2007 (édition uniquement électronique : www.hisoma.mom.fr/thespies.html).
- KAI : H. Donner et W. Röllig, *Kanaanäische und Aramäische Inschriften*, 3 vol., Wiesbaden, 1962-1964 (5^e éd., 2002).
- Kontorini, I : V. Kontorini, *Inscriptiones ineditae relatives à l'histoire et aux cultes de Rhodes au II^e et au I^{er} s. av. J.-C.*, Louvain-la-Neuve et Providence (*Rhodiaka*, I), 1983.
- Kontorini, II : V. Kontorini, *Ἀνέκδοτες ἐπιγραφές Ρόδου*, II, Athènes, 1989.
- Lindos, II : Chr. Blinkenberg, *Lindos : fouilles de l'Acropole, 1902-1914*, II, *Inscriptiones publiées en grande partie d'après les copies de K. F. Kinch, avec un appendice contenant diverses autres inscriptions rhodiennes*, Berlin et Copenhague, 1941.
- Loeb : Loeb Classical Library, Cambridge Mass. et Londres.
- Loewy, IGB : E. Loewy, *Inschriften griechischer Bildhauer mit Facsimiles*, Leipzig, 1885.
- Maiuri, *Nuova silloge* : A. Maiuri, *Nuova silloge epigrafica di Rodi e Cos*, Florence, 1925.
- Marcadé, *Recueil*, I : J. Marcadé, *Recueil des signatures de sculpteurs grecs*, I, Paris, 1953.
- OGIS : W. Dittenberger, *Orientalis graeci inscriptiones selectae*, Leipzig, 1903-1905.
- P. Cairo Zen. : *Zenon Papyri. Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, éd. C. C. Edgar et al., Le Caire, 1925-1940.
- P. Gen. lat., 1 : J. Nicole et C. Morel, *Archives militaires du I^{er} siècle : texte inédit du papyrus latin de Genève n° 1*, Genève, 1900.
- P. Herc. : *Papyrus d'Herculanum*. Voir M. Gigante (éd.), *Catalogo dei Papiri Ercolanensi*, Naples, 1979 ; M. Capasso, *Manuale di papirologia ercolanese*, Lecce, 1991.
- P. Hib., 2 : *The Hibeh Papyri*, II, éd. E. G. Turner et M.-Th. Lenger, Londres, 1955.
- P. Mich., 18 : C. E. Römer et T. Gagos (éd.), *Michigan Texts Published in Honor of Ludwig Koenen*, Amsterdam (Michigan Papyri, 18), 1996.
- P. Rylands, 4 : C. H. Roberts et E. G. Turner (éd.), *Catalogue of the Greek and Latin papyri in the John Rylands Library, Manchester*, 4, *Documents of the Ptolemaic, Roman, and Byzantine periods (Nos. 552-717)*, Manchester, 1952.
- PG : *Patrologiae cursus completus, Series graeca*, éd. J.-P. Migne, Paris, 1857-1866.
- PIR² : *Prosopographia imperii romani*, 2^e éd., Berlin, depuis 1933.
- PL : *Patrologiae cursus completus, Series latina*, éd. J.-P. Migne, Paris, 1844-1864.
- PLRE : *The Prosopography of the Later Roman Empire*, Cambridge, 1971-1992.
- PME : H. Devijver, *Prosopographia militiarum equestrium*, Leyde, 1980-1993.
- PO : *Patrologia orientalis*, Paris, puis Turnhout.

- PPAphrodisias* : C. Roueché, *Performers and Partisans at Aphrodisias in the Roman and late Roman periods : a study based on inscriptions from the current excavations in Aphrodisias in Caria*, Londres, 1993.
- PSI* : *Papiri greci e latini*, Florence (Pubblicazioni della Società Italiana per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto), depuis 1912.
- RAO* : Ch. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, Paris, 1888-1924.
- RE* : A. F. von Pauly et G. Wissowa (éd.), *Realencyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart et Munich, 1894-1972 ; *Suppl.*, Munich, 1903-1997.
- RÉS* : *Répertoire d'épigraphie sémitique*, I-VIII, Paris, 1900-1968.
- RGZM* : B. Pferdehirt, *Römische Militärdiplome und Entlassungsurkunden in der Sammlung des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, Mayence, 2004.
- RHC*, *Documents arméniens* : *Recueil des historiens des croisades. Documents arméniens*, Paris, 1869-1906.
- RHC*, *Hist. grecs* : *Recueil des historiens des croisades. Historiens grecs*, Paris, 1875-1881.
- RHC*, *Hist. or.* : *Recueil des historiens des croisades. Historiens orientaux*, Paris, 1872-1906.
- RHC*, *Hist. occ.* : *Recueil des historiens des croisades. Historiens occidentaux*, Paris, 1844-1895.
- RHC*, *Hist. or.* : *Recueil des historiens des croisades. Historiens orientaux*, Paris, 1872-1906.
- RIB*, I : R. Collingwood et R. P. Wright, *The Roman Inscriptions of Britain, I, Inscriptions on stone, with addenda and corrigenda by R. S. O. Tomlin*, Oxford, 1995.
- RICIS* : L. Bricault, *Recueil des inscriptions concernant les cultes isiaques (RICIS)*, Paris, 2005.
- RMD* : M. Roxan, *Roman Military Diplomas*, Londres, depuis 1978.
- RMR* : R. O. Fink, *Roman Military Records on Papyrus*, Princeton, 1971.
- RPC* : *Roman Provincial Coinage*, Londres et Paris, depuis 1992 (*Suppl.* en ligne).
- RRH* : R. Röhricht, *Regesta regni Hierosolymitani*, I-II, Innsbruck, 1893-1904.
- SB* : *Sammelbuch griechischer Urkunden aus Ägypten*, Strasbourg, puis Wiesbaden, depuis 1915.
- SC* : Sources chrétiennes, Paris.
- SEG* : *Supplementum epigraphicum graecum*, Leyde, Alphen aan den Rijn, puis Amsterdam, depuis 1923.
- SH* : *Subsidia hagiographica*, Bruxelles.
- TAM* : *Tituli Asiae Minoris*, Vienne, depuis 1901.
- Teubner : *Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana*, Leipzig.
- TPSulp.* : G. Camodeca, *Tabulae Pompeianae Sulpiciorum (TPSulp.)*. *Edizione critica dell'archivio puteolano dei Sulpicii*, Rome, 1999.
- TSSI*, III : J. C. L. Gibson, *Textbook of Syrian Semitic Inscriptions*, III, *Phoenician Inscriptions*, Oxford, 1982.

Les Tyriens dans le monde romain, d'Auguste à Dioclétien

Julien ALIQUOT

En 1983, Heikki Solin a réuni la documentation relative aux Orientaux présents dans la partie occidentale du monde romain¹. Son étude, toujours précieuse, mérite aujourd'hui d'être complétée à l'échelle de tout l'Empire, en particulier pour les Tyriens, dont la répartition, le nom, le statut, l'activité, les choix linguistiques et les cultes nous en apprennent autant sur eux-mêmes que sur Tyr et sur les relations entre leur patrie et le reste du monde romain. Sans négliger l'apport des autres sources, on s'attachera principalement aux inscriptions grecques et latines des trois premiers siècles de l'ère chrétienne, qui sont quasiment les seuls documents écrits, avec de rares papyrus, à livrer des informations sur des Tyriens qui ne soient pas des hommes de lettres, mieux connus par ailleurs. La dispersion des sources disponibles, l'absence fréquente d'ethnique civique pour les Syriens expatriés dans l'Empire et la confusion possible entre Tyr et des communautés homonymes, telle celle des Tyriens des Alpes, ne facilitent pas la tâche². Il faut aussi prendre garde au fait que le nom Τύριος ou *Tyrius* n'est pas nécessairement l'ethnique des ressortissants de la cité phénicienne

-
1. H. Solin, « Juden und Syrer im westlichen Teil der römischen Welt. Eine ethnisch-demographische Studie mit besonderer Berücksichtigung der sprachlichen Zustände », *ANRW*, II, 29.2, 1983, p. 587-789 et 1222-1249.
 2. Sur les Tyriens des Alpes, les *Tyrii* de Pline, *Histoire naturelle*, III, 135, voir l'inscription de La Turbie, *CIL*, V, 7817, avec J. Formigé, *Le trophée des Alpes (La Turbie)*, Paris, 1949, en particulier p. 59-61, 95 ; l'itinéraire inscrit sur la timbale de Vicarello, *CIL*, XI, 3284, cf. *AE*, 2001, 923 et *AE*, 2003, 14 (*Tyrium* au datif *Tyrio*) ; le texte de Baalbek mentionnant les *Pedates Tyrii*, *IGLS*, VI, 2785, avec le commentaire (cf. *AE*, 2001, 1993, pour la carrière du préfet Lucius Julius Ursus). La cité phénicienne (O. Eissfeldt, « Τύρος (3) », *RE Suppl.*, VII, 2, 1948, col. 1876-1908) doit être distinguée des localités homonymes de Galilée, Péree, Cilicie, Pisidie et Laconie, cf. *RE Suppl.*, VII, 2, 1948, col. 1875-1876, n^{os} 1-2 (G. Hölscher), col. 1908, n^{os} 4-5 (W. Ruge) et col. 1908, n^o 6 (F. Bölte), ainsi que de Tylos/Tyros, l'actuelle île de Bahrein, dans le Golfe arabo-persique, cf. G. W. Bowersock, « Tylos and Tyre : Bahrain in the Graeco-Roman World », in H. A. al-Khalifa et M. Rice (éd.), *Bahrain through the Ages : The Archaeology*, Londres, New York et Sydney, 1986, p. 399-406 (*Studies on the Eastern Roman Empire. Social, Economic and Administrative History, Religion, Historiography*, Goldbach, 1994, p. 371-384), et J.-Fr. Salles, « Les Phéniciens de la mer Érythrée », *AAE*, 4, 1993, p. 170-209.

lorsqu'il sert de nom unique, de gentilice ou de *cognomen*³, voire de nom de cheval⁴. Une fois le tri opéré, si l'on excepte quelques cas qui ne paraissent pas appeler de commentaire dans l'état actuel de nos connaissances, on distingue quatre groupes, autour des ambassadeurs, des hommes de lettres, des marchands et des militaires au service de Rome⁵. Chemin faisant, on comparera les résultats obtenus à ce que l'on sait de la diaspora tyrienne aux autres époques⁶. On tentera également d'apprécier la spécificité du cas tyrien à la lueur des données concernant les ressortissants des autres cités du Proche-Orient.

Ambassadeurs

Les ambassadeurs tyriens de l'époque impériale sont fort peu documentés. Seuls trois personnages sont nommément connus hors de la cité phénicienne pour avoir été mandatés par leur patrie en qualité de diplomates. Les deux premiers sont Marion fils de Marion et Zoilos fils de Bodas, dépêchés en Asie par le conseil et le peuple de leur cité pour honorer Caius Antius Aulus Julius Quadratus, vraisemblablement lors des Didymeia de l'année 102 apr. J.-C., à l'époque où ce sénateur proche de Trajan est aussi le légat propréteur de la province de Syrie (18). Le troisième est Septimius Héraclitus, à qui Tyr, devenue une colonie romaine de droit italique après avoir pris le parti de Septime Sévère contre Pescennius Niger lors de la guerre civile de 193-194 apr. J.-C., confie la tâche de faire graver une dédicace en l'honneur du César Géta à Lepcis Magna, la patrie de la dynastie sévérienne, et de rappeler les liens qui unissent la métropole phénicienne à sa colonie africaine (25).

On ne s'étonnera pas de l'indigence des sources épigraphiques sur les ambassadeurs, qui ne voyagent guère que pour une circonstance précise. Néanmoins, il est probable que les textes disponibles ne rendent qu'insuffisamment compte de l'activité diplomatique de Tyr sous l'Empire romain. La cité doit compter sur ses ressortissants les plus influents et les plus fortunés pour obtenir des privilèges auprès des représentants du pouvoir romain et pour entretenir des relations cordiales

-
3. O. Salomies et H. Solin, *Repertorium nominum gentilium et cognominum latinorum*, Hildesheim, Zürich et New York, 1988, semblent douter de l'existence du gentilice *Tyrius* (p. 193) et ne tiennent pas compte de l'usage de ce nom comme *cognomen*. Gentilice : *CIL*, VIII, 18374 (*Tyrius Donatianus*) ; *CIL*, XIV, 2202 (*Tyriae Quintillae*) ; *AE*, 1982, 272 (*Tyrius Septimius Azizus*) ; *IG*, X/2.1, 37 (Γ(αίου) Τυρίου Φλάκκου), 244 (Τύριος Ἰουῆστος). *Cognomen* : *CIL*, VI, 12468 (*Julia Tyria*), 29175 (*Furia Tyria*) ; *ILS*, 1202 (*Luciae Septimiae Patabiniane Balbill(a)e Tyriae Nepotill(a)e Odaenathianae*) ; *AE*, 1988, 107 (*Claudia Tyriae*).
 4. A. Audollent, *Defixionum tabellae*, Paris, 1904, 234, 275-277, 282-283, pour les chevaux nommés Τύριος et *Tyrius* en Afrique, peut-être d'après la couleur de leur robe « pourpre » ou au sens de « Phénicien », « Tyrien » ou « Carthaginois ».
 5. Voir *infra*, « Catalogue ». Les textes utiles à la discussion sont affectés d'un numéro en gras. Je suis l'auteur de toutes les traductions.
 6. Pour les Tyriens dans le monde méditerranéen à l'époque hellénistique, voir dans ce volume la contribution de J.-B. Yon, *supra*.

avec d'autres villes⁷. Comme l'indique le cas du rhéteur Paul de Tyr, l'étude de la prosopographie externe doit ici être complétée par l'examen des sources littéraires et des inscriptions de la cité. L'intervention de Paul auprès de l'empereur Hadrien vaut à Tyr de conserver le titre de métropole⁸, dont elle jouit au moins depuis le règne de Vespasien, à partir de 74-75 apr. J.-C.⁹. Cet homme serait par ailleurs identifiable au Paul de Tyr qui aurait spontanément offert ses services pour défendre les Grecs d'Alexandrie auprès de Trajan, dans une affaire où ces derniers s'opposent aux juifs¹⁰. Enfin, un personnage d'origine probablement tyrienne est connu pour avoir obtenu des honneurs exceptionnels à Alexandrie même et dans de nombreuses cités (droit de porter des vêtements teintés de pourpre, places d'honneur, prêtrises, pensions alimentaires, statues, gymnasiarchie), d'après la dédicace que lui adresse sa sœur Claudia Paula Sémathé à Tyr même¹¹. Il est possible que les trois hommes ne soient qu'une seule et même personne.

Contrairement aux précédents, dont la qualité d'ambassadeur est avérée, il est très douteux que le célèbre jurisconsulte Ulpien (163/170-223 apr. J.-C.) ait joué un rôle similaire et qu'il ait rendu à sa patrie d'origine des services qui lui auraient valu de recevoir l'hommage suivant, gravé sur une colonne de marbre retrouvée à Tyr¹² : « À Domitius Ulpianus, préfet du prétoire, homme très éminent, jurisconsulte, de même préfet de l'annone de la Ville sacrée, la colonie métropole Sévérienne Heureuse Auguste de Tyr, sa patrie. » M. Christol, qui développe cette hypothèse dans un article récent, rappelle les liens qui unissent Ulpien à la cité phénicienne (où il a son *origo*, ce qui n'implique pas qu'il y soit né, même si le doute paraît superflu), puis il lie l'inscription honorant le juriste au passage du *Digeste* (50, 15, 1), qui mentionne le don du droit italique à Tyr par Septime Sévère et par Caracalla : selon lui, ce passage, extrait du *De censibus* (écrit en 213 apr. J.-C.), serait tiré d'un éloge civique conforme aux règles usuelles, par exemple celles énoncées dans les traités attribués à Ménandre le

7. *I. Tyr*, 50-51 (textes lacunaires), 52 (dédicace de Laodicée-sur-mer).

8. *Souda*, Π 809 : Παῦλος Τύριος ῥήτωρ γεγονώς κατὰ Φίλωνα τὸν Βύβλιον ὃς ἐπὶ Ἀδριανοῦ τοῦ βασιλέως πρεσβεύσας μητρόπολιν τὴν Τύρον ἐποίησε. ἔγραψε τέχνην ῥητορικὴν.

9. *RPC*, II, p. 294-295, n^{os} 2057-2087. Y. Meshorer, *Ancient Means of Exchange, Weights and Coins (The Reuben and Edith Hecht Museum Collection)*, Haïfa, 1998, p. 162, n^o 625, estime que l'octroi du titre de métropole est antérieur à Vespasien, mais il se fonde sur une monnaie tyrienne où la lecture de la date, an 192, soit 66-67 apr. J.-C., est difficile à admettre.

10. D'après les *Acta Hermaisci*, « Paul, Tyrien d'origine, avocat volontaire pour les Alexandrins » (Παῦλος, Τύριος τῷ γένει, ἀθαίρετος συνήγορος ὑπὲρ Ἀλεξανδρέων). Voir H. A. Musurillo, *The Acts of the Pagan Martyrs. Acta Alexandrinorum*, Oxford, 1954, p. 44, 10-11 (texte), 173-174 (comm.). L'adjectif ἀθαίρετος a un sens technique. Son usage implique que la personne qui se porte volontaire pour occuper une fonction la prend en charge à ses frais.

11. *I. Tyr*, 47.

12. *I. Tyr*, 28 : *Domitio Ulpiano, praefecto / praetorio, eminentissimo viro, / iurisconsulto item praefecto / annonae sacrae urbis, Seberia / Felix Aug(usta) [Ty]rior(um) col(onia) metropol(is), / p[at]ria.*

Rhéteur, qu'Ulpien aurait prononcé à l'époque où il était adjoint du *a libellis* Papinien, en 201 apr. J.-C., lors d'un hypothétique *adventus* de Septime Sévère dans la cité phénicienne¹³. Si brillantes soient-elles, ces conjectures en chaîne ne permettent pas de comprendre pourquoi les Tyriens auraient attendu que leur influent concitoyen soit devenu préfet du prétoire, plus de vingt ans après, pour le remercier. Plus intéressante, en dépit de sa précision excessive, est la proposition de J.-P. Rey-Coquais, selon qui Tyr, en rappelant l'origine du jurisconsulte, aurait voulu rabaisser la gloire de sa grande rivale Béryte précisément après que l'un des trois exemplaires officiels du *Digeste* y eut été déposé en 533 apr. J.-C., sous le règne de l'empereur Justinien¹⁴. Quelle que soit l'époque de sa gravure, au plus tôt à la fin du IV^e s. apr. J.-C.¹⁵, la dédicace de Tyr a forcément été publiée après la nomination d'Ulpien à la préfecture du prétoire, dans les derniers mois de 222 ou lors des premiers mois de 223 apr. J.-C. Au moins un fait est donc assuré : ce n'est qu'après que la nouvelle de cette promotion leur est parvenue que les Tyriens ont voulu rendre hommage en latin à leur compatriote parvenu au sommet de l'État, ainsi qu'au maître du droit romain. S'il ne s'agit pas de la regravure d'une inscription publiée du vivant du juriste, il est possible que ce texte s'inscrive de manière générale dans le cadre de la rivalité entre Tyr et Béryte, toujours vivace au cours de l'Antiquité tardive.

Πάλιν ἐκ Φοινίκης γράμματα

À l'image d'Ulpien, les hommes de lettres de Tyr¹⁶, exceptionnels, sont aussi rarement mentionnés que les ambassadeurs dans la documentation épigraphique. Le hasard veut que les deux seuls lettrés tyriens connus par les inscriptions gravitent tous deux autour d'Hérode Atticus (vers 101-177 apr. J.-C.), richissime homme politique, sophiste et mécène athénien. Le premier est le philosophe Lucius Calvinus Taurus, publiquement honoré par les Delphiens entre 140 et 155 apr. J.-C. (13) : cet homme né à Tyr passe une partie de sa carrière à Béryte, où il a pu acquérir la citoyenneté locale ; à la tête de l'école platonicienne, à Athènes, il est le maître d'Hérode Atticus et d'Aulu-Gelle,

13. M. Christol, « Entre la cité et l'empereur : Ulpien, Tyr, et les empereurs de la dynastie sévérienne », in Fr. Chausson et É. Wolff (éd.), *Consuetudinis amor. Fragments d'histoire romaine (II^e-VI^e siècles) offerts à Jean-Pierre Callu*, Rome, 2003, p. 163-188.

14. J.-P. Rey-Coquais, « Inscriptions de l'hippodrome de Tyr », *JRA*, 15, 2002, p. 327-328, hypothèse répétée dans « Tyr aux derniers siècles paléochrétiens : autour du synode de 518 », *MUSJ*, 58, 2005, p. 522, et dans *I. Tyr*, 28.

15. Selon A. Chastagnol et J. Vezin, « L'inscription d'Ulpien à Tyr », *BSAF*, 1991, p. 238-250, la dédicace aurait été gravée du vivant d'Ulpien car la facture des lettres ne serait pas forcément postérieure au premier tiers du III^e s. apr. J.-C. D. Feissel, *Bull. ép.*, 2007, 513, juge avec raison cette analyse peu convaincante.

16. J.-P. Rey-Coquais, « Du sanctuaire de Pan à la "guirlande" de Méléagre. Cultes et cultures dans la Syrie hellénistique », in B. Virgilio (éd.), *Aspetti e Problemi dell'Ellenismo*, Pise (*Studi ellenistici*, 4), 1994, p. 47-90, et « La culture en Syrie à l'époque romaine », *Electrum*, 1, 1997, p. 139-160, notamment p. 141-144 ; J.-B. Yon, *supra*, n^{os} 1-12.

avec lequel il se rend aux Pythia de Delphes, en compagnie de Plutarque. Le second, Hadrien, rend hommage au sénateur Cnaeus Claudius Sévérus, l'un de ses patrons et le gendre de Marc Aurèle, en lui élevant une statue à Éphèse, en 168 ou au début de l'année 169 apr. J.-C. (17). L'homme est bien connu par la biographie très élogieuse que lui consacre Philostrate dans ses *Vies des sophistes*. Né à Tyr entre 110 et 115 apr. J.-C., cet Hadrien étudie à Athènes auprès d'Hérode Atticus entre 130 et 140 apr. J.-C., assiste à Rome aux conférences d'anatomie de Galien en 163 apr. J.-C. et voyage à Antioche, Alexandrie et Olympie. Il est alors le client de Flavius Boéthus, sénateur originaire de Ptolémaïs (Acre) en Phénicie. À Athènes comme à Rome, il a pu rencontrer Claudius Sévérus et devenir son familier, puisque tous deux fréquentent les mêmes cercles littéraires. C'est toutefois au moment où il occupe la chaire de sophistique d'Éphèse qu'il érige une statue en l'honneur du sénateur. Ce geste est diversement expliqué. B. Puech suppose que le rhéteur a su gré à son patron d'être intervenu auprès de Marc Aurèle en faveur de sa nomination à la prestigieuse chaire de sophistique d'Athènes¹⁷. Cependant, comme elle le concède, cet appui correspond assez mal aux goûts du sénateur : Philostrate lui-même ne cache pas que « Sévérus critiquait Hadrien pour l'exaltation bachique qu'il introduisait dans les thèmes sophistiques, car la vigueur de son talent convenait mieux à l'éloquence judiciaire »¹⁸. Il est possible par ailleurs que la protection de Claudius Sévérus ait consisté à lui faire obtenir la citoyenneté romaine, mais la question reste ouverte car, même si les arguments avancés contre cette hypothèse sont peu probants¹⁹, le rhéteur, dont le gentilice demeure inconnu, a pu bénéficier d'autres appuis, tels celui de Flavius Boéthus, déjà cité, et celui de Caninius Celer, le maître de Marc Aurèle et de Lucius Vérus, à qui il adresse une *Consolation* (Παραμυθητικὸν εἰς Κέλερα). À la suite de son magistère à Éphèse, Hadrien occupe les chaires de sophistique à Athènes et à Rome. Lors de sa conférence inaugurale donnée dans la première de ces deux cités, il s'identifie à Cadmos en affirmant que « de nouveau les lettres arrivent de Phénicie » (πάλιν ἐκ Φοινίκης γράμματα)²⁰. Ce Tyrien qui s'était placé selon ses propres mots « au service des Muses » (Μούσαισι μέλων) décède à Rome, à la veille de devenir le secrétaire privé (*ab epistulis graecis*) de l'empereur Commode. Sur son lit de mort, d'après Philostrate, il aurait invoqué une dernière fois ses divines inspiratrices, à son habitude, avant de s'incliner devant la lettre impériale qui aurait reçu son dernier souffle.

Contrairement à ce que pourrait faire croire la documentation épigraphique, les cas de Taurus et d'Hadrien de Tyr sont loin d'être isolés. Parmi les ressortissants de la cité phénicienne présents à Athènes au I^{er} s. apr. J.-C., un troisième homme de lettres est lui aussi un proche d'Hérode Atticus : il s'agit du philosophe Musonius,

17. B. Puech, *Orateurs et sophistes grecs dans les inscriptions d'époque impériale*, Paris, 2002, p. 286-287.

18. Philostrate, *Vies des sophistes*, 588.

19. M. D. Campanile, « Vivere e morire da sofista : Adriano di Tiro », *Studi ellenistici*, 15, 2003, p. 251-254, allègue le nom latin (banal) et la position sociale du rhéteur pour supposer qu'il est né citoyen romain.

20. Philostrate, *Vies des sophistes*, 587. Voir aussi l'allusion à Harmonie, à Éphèse (17).

maître de Lucius, l'un des familiers d'Atticus, connu uniquement par les sources littéraires²¹. Ces distingués Tyriens s'inscrivent dans un courant séculaire. Dès l'époque hellénistique, Tyr pouvait s'enorgueillir de figurer en bonne place au palmarès des cités hellénisées du Proche-Orient. Ses hommes de lettres se rendaient alors dans les capitales culturelles du bassin méditerranéen, à Athènes en premier lieu. Aux côtés de nombreux philosophes figuraient des poètes renommés, tel Antipatros, dit de Sidon (II^e-I^{er} s. av. J.-C.), dont l'épigramme funéraire, composée par Méléagre de Gadara, son contemporain, indique qu'il était issu d'une illustre lignée de Tyr²². De manière remarquable, le parcours de certains lettrés tyriens témoignait déjà de contacts clientélistes entre les Phéniciens et les Romains : le philosophe stoïcien Antipatros, disciple d'Antidotos, puis de Stratoclès de Rhodes, et mort à Athènes peu après 44 av. J.-C., était l'ami de Caton d'Utique²³ ; Héraclite (vers 135-55 av. J.-C.), peut-être étudiant à Athènes, puis académicien disciple de Clitomaque de Carthage et de Philon de Larissa, était présent dans l'entourage de Lucullus à Alexandrie en 87 av. J.-C.²⁴.

Sous l'Empire, Tyr reste une ville de culture grecque, dont les concours sont aussi réputés que ceux d'Antioche, Laodicée-sur-mer, Béryte, Damas et Sidon (A/I). Ses ressortissants s'illustrent notamment dans la rhétorique, l'histoire, les mathématiques, la géographie et le droit²⁵. Tout comme à l'époque hellénistique avec Méléagre de Gadara, la cité accueille des hommes de lettres étrangers. À la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. apr. J.-C., le stoïcien Mestrius Euphratès (Μέστριος Εὐφράτης) d'Épiphanie (dit aussi de Tyr ou d'Égypte, selon les sources) se serait ainsi établi à Tyr après son mariage, avant d'enseigner à Antioche, à Rome et peut-être à Athènes²⁶. Après la mort de Julia Domna en 217 apr. J.-C., le sophiste athénien Philostrate, l'auteur de la *Vie*

21. *DPhA*, M 199 (M.-O. Goulet-Cazé). Ce Musonius ne doit pas être confondu avec le célèbre philosophe stoïcien Caius Musonius Rufus, cf. *DPhA*, M 198 (M.-O. Goulet-Cazé).

22. *Anthologie palatine*, VII, 428. Cf. J.-B. Yon, *supra*, n° 12. Le port de l'ethnique sidonien est à mon avis équivoque dans ce contexte poétique : il peut désigner tout Phénicien ou résulter de l'obtention de la citoyenneté sidonienne.

23. *DPhA*, A 206 (T. Dorandi) ; J.-B. Yon, *supra*, n° 8.

24. *DPhA*, H 66 (T. Dorandi) ; J.-B. Yon, *supra*, n° 7.

25. K. Gerth, « Die Zweite oder Neue Sophistik », *RE Suppl.*, VIII, 1956, col. 741 (Aspasios, Ἀσπασίος, sophiste du II^e s. apr. J.-C.), 756 et 763 (Callicratès, Καλλικράτης, et Nicomaque, Νικόμαχος, historiens sous Aurélien), 770 (Ulpien, rhéteur atticisant du III^e s. apr. J.-C., peut-être apparenté au juriste homonyme) ; E. Honigmann, « Marinos (2) », *RE*, XIV, 1930, col. 1767-1796, et K. G. Photinos, « Marinos von Tyros », *RE Suppl.*, XII, 1970, col. 791-838 (Marin, Μαρῖνος, mathématicien et géographe des I^{er}-II^e s. apr. J.-C.) ; P. Collinet, *Histoire de l'École de droit de Beyrouth*, Paris, 1925, p. 87-88 (Gaius, juriste païen du IV^e s. apr. J.-C.).

26. *DPhA*, E 132 (P. Robiano). Seul Philostrate, *Vie des sophistes*, 488 et 536, qualifie Euphratès de Tyrien. Sans aborder la question de son origine, C. P. Jones, « Epigraphica VII. Euphrates of Tyre », *ZPE*, 144, 2003, p. 160-163 (S. Follet, *Bull. ép.*, 2007, 258), commente les témoignages sur ce philosophe (Pline le Jeune, Épictète, Dion Cassius, Philostrate et peut-être Plutarque) et suggère, à la suite de S. Follet, *Athènes au II^e et au III^e siècle*, Paris, 1976, p. 123-124, que la dédicace d'une statue par l'Aréopage *JG*, II², 3945, se rapporterait à lui.

d'*Apollonios de Tyane* et des *Vies des sophistes*, a pu quitter Antioche pour s'installer un temps dans la cité²⁷. C'est pourquoi les Tyriens lui auraient accordé la citoyenneté locale, à lui comme à Euphratès, si l'on en croit les témoignages où les deux hommes sont présentés comme tyriens.

Étant donné l'abondance des témoignages sur la contribution de Tyr et des Tyriens à l'épanouissement de la culture grecque sous l'Empire romain, il n'est pas surprenant de retrouver la fine fleur des lettres tyriennes à Athènes au II^e s. apr. J.-C., ni de constater que la plupart de ses représentants, emboîtant le pas de leurs précédésseurs, ne regagnent pas leur patrie²⁸. Cependant, on note quelques changements par rapport à l'époque hellénistique. Les savants de l'envergure d'Hadrien de Tyr voyagent désormais jusqu'à Rome, collectionnent les citoyennetés et se lient d'amitié avec les élites de l'Empire, auprès desquelles ils acquièrent une renommée mondiale. Au II^e s. apr. J.-C., le philosophe platonicien Cassius Maximus, dit Maxime de Tyr, est également un orateur dont les conférences sont réputées à Rome sous le règne de Commode²⁹. Au siècle suivant, le parcours du philosophe Porphyre (vers 234-305 apr. J.-C.) pourrait illustrer autant le prestige de Tyr que celui de Rome parmi les Syriens hellénisés : Tyrien d'adoption plutôt que Tyrien d'origine, si l'on en croit les chrétiens qui le disent Batanéen³⁰, Porphyre, alias Malchos, étudie à Athènes auprès de Longin, puis à Rome à l'école de Plotin, avant de s'installer en Sicile à Lilybée (Marsala), à la suite de sa rupture avec ce dernier ; dès lors, il continue à promouvoir les doctrines néoplatoniciennes de Plotin auprès de ceux qu'il rencontre lors de ses nombreux voyages, jusqu'en Orient.

27. Photius, *Bibliothèque*, cod. 44, 9b, 20. Selon R. Henry (CUF, 1991, p. 28 n. 1 *ad loc.*), « c'est sans doute à la suite d'une confusion avec le lexicographe du même nom [cf. cod. 150, 99b, 6] que Photius en fait un Tyrien ». Il faut peut-être imaginer la solution inverse et considérer que la confusion de Photius l'amène à prendre le lexicographe pour un Tyrien, car une scholie à l'*Icaroménipte* de Lucien présente également l'auteur de la *Vie d'Apollonios de Tyane* comme un ressortissant de Tyr (*Scholia in Lucianum*, 24, ante 1, 9-10).

28. Sur ce mouvement qui concerne toutes les cités hellénisées du Proche-Orient depuis l'époque hellénistique, voir M. Sartre, *D'Alexandre à Zénobie*, Paris, 2001, p. 297, 299, 728.

29. *DPhA*, M 69 (J. Campos Daroca et J. L. López Cruces).

30. Jérôme, *Préface à l'Épître aux Galates*, in *fine* (*Bataneotes et sceleratus ille Porphyrius*) ; Jean Chrysostome, *Homélie sur la Première Épître aux Corinthiens*, 6, 3 (οἱ περὶ Κέλσον καὶ τὸν Βατανεώτην τὸν μετ' ἐκεῖνον) ; Anastase le Sinaïte, *Guide*, 233, D 6. Porphyre, *Vie de Plotin*, 7, se considère lui-même comme Tyrien (ἐμὲ Πορφύριον Τύριον ὄντα). J. Bidez, *Vie de Porphyre*, Gand et Leipzig, 1913, p. 5-6, reste indécis à propos de ces traditions et rappelle qu'Eusèbe, Jérôme et Étienne de Byzance mentionnent, en dehors de la Batanée de Syrie du Sud, un village homonyme, à quinze milles à l'est de Césarée maritime et donc hors du territoire de Tyr (cf. I. Benzinger, « Batanaia (2) », *RE*, III, 1897, col. 118, et L. Di Segni, J. Green et Y. Tsafirir, *Tabula Imperii Romani. Iudaea-Palaestina*, Jérusalem, 1994, p. 88). Il faut bien sûr distinguer lieu de naissance, domaine familial et appartenance civique. On remarquera que les adversaires de Porphyre ne cherchent pas à le rattacher à une cité autre que Tyr (ce qui pourrait être aussi lié au fait qu'une partie de la Batanée, celle des domaines impériaux, n'est pas rattachée à une cité) : ils en font un villageois.

Marchands et affranchis

Sous l'Empire, les marchands tyriens les mieux connus sont ceux de Pouzzoles et de Rome. Une longue inscription grecque de Pouzzoles éclaire les conditions dans lesquelles leurs locaux (*stationes*) sont gérés et même administrés sous le contrôle étroit de la cité phénicienne (6). Ce document reproduit une lettre : le 23 juillet 174, les Tyriens de Pouzzoles font part à leur métropole de difficultés menaçant le fonctionnement de leur station et le financement de leurs cultes, à un moment où ils doivent désormais s'acquitter de nouvelles dépenses liées à des festivités civiques et impériales ; ils ajoutent en annexe le procès-verbal de la séance du conseil de Tyr réuni le 8 décembre de la même année pour remédier à la situation. Leurs difficultés économiques peuvent être liées autant à la conjoncture générale qu'à la concurrence de leurs compatriotes établis à Rome, auxquels ils sont liés par des intérêts et des conventions financières. À cette époque, Pouzzoles reste un port important en Méditerranée occidentale, mais il est en partie supplanté par Ostie, à la suite de la création, puis des nouveaux aménagements du port, sous Claude et sous Trajan.

Dans ce contexte, les stationnaires de Rome refusent apparemment de financer le loyer pourtant modeste du bureau de Pouzzoles (250 deniers par an), alors qu'ils sont les seuls à pouvoir bénéficier des taxes perçues sur les revenus des naulères et des marchands³¹. Deux Tyriens de Pouzzoles, Lachès et son fils Agathopous, se chargent par conséquent de présenter au conseil et au peuple de leur patrie une requête selon laquelle la cité de Tyr elle-même devrait leur permettre de conserver leur local en payant désormais le montant du loyer dû à la cité de Pouzzoles, qui les accueille. La cité de Tyr, sans adopter cette solution, semble donner satisfaction aux Tyriens de Pouzzoles en se référant à une coutume probablement établie depuis la création du bureau romain : ainsi que le propose Philoclès fils de Diodoros, Tyrien de la métropole, les stationnaires de Rome doivent payer le loyer de ceux de Pouzzoles, comme ils auraient dû le faire jusqu'alors ; à défaut, les stationnaires de Pouzzoles auraient pris eux-mêmes à leur charge les deux stations de la Campanie et du Latium en percevant les taxes que les naulères et les marchands versaient auparavant au seul bureau romain³².

31. Le caractère très modeste du loyer annuel de la *statio* tyrienne de Pouzzoles indique que celle-ci n'est pas nécessairement le vaste complexe d'entrepôts et d'offices qu'imaginent Th. Mommsen et Ch. Dubois et qu'elle peut se réduire à un simple bureau ou à un petit salon comparable aux *stationes* d'Ostie et de Tarse qu'évoque L. Robert, « Inscription honorifique de Tarse », *Hellenica*, VII, Paris, 1949, p. 197-205, en particulier p. 202-205. Sur les naulères, patrons de navire, mais également techniciens de la navigation commerciale, qu'ils soient propriétaires ou non de leur bateau, voir J.-B. Yon, *supra*, n° 37, comm.

32. Le texte est ambigu, peut-être à dessein : le pronom αὐτοί (l. 35) peut se rapporter aussi bien aux stationnaires de Pouzzoles qu'à ceux de Rome. Pour sa part, J. D. Sosin, « Tyrian *stationarii* at Puteoli », *Tyche*, 14, 1999, p. 275-284, comprend que Philoclès suggère en second lieu de placer les deux stations sous la direction des Tyriens de Rome. Dans la mesure où elle tend à minimiser la pression exercée par la métropole sur les stationnaires de Rome, cette interprétation originale paraît moins convaincante que celle de W. Dittenberger, *OGIS*, p. 292 n. 29, retenue ici.

L'état de l'inscription ne permet pas de savoir quelle solution a été privilégiée, mais le fait que le texte ait été affiché à Pouzzoles laisse supposer que l'idée du *statu quo* s'est imposée et que les Tyriens de Rome ont recommencé à payer le loyer à Pouzzoles.

Si l'on ignore ce qu'ils transportent ou ce qu'ils vendent en Italie (verre, pourpre, vin, tissus de lin, pour les produits tyriens les plus réputés), on sait en revanche que les Tyriens de Pouzzoles sont assez nombreux pour donner leur nom à un district rural de la cité, le *pagus Tyrianus*, connu par une inscription du II^e s. apr. J.-C. (5). Ce *pagus* semble se trouver sur le territoire de la ville et non dans la zone portuaire, où l'on tend à localiser le *vicus Tyanianus*, quartier des Cappadociens de Tyane, ainsi que les Nabatéens et leur sanctuaire de Dusarès. C'est là qu'il faudrait situer le lieu saint des Tyriens, consacré à un groupe de divinités ancestrales comprenant sans doute Héraclès-Melqart, mais aussi le dieu saint de Sarepta. Un texte bilingue grec et latin évoque l'arrivée à Pouzzoles de cette divinité du territoire de Tyr, le 29 mai 79 apr. J.-C. (3). Le service des dieux tyriens est assuré par un clergé probablement recruté au sein de la communauté phénicienne locale. À Pouzzoles même, la dédicace de Tyr au dieu de Sarepta mentionne le prêtre Siliginus (4). On en rapprochera la dédicace de Corbridge (Bretagne) à l'Héraclès tyrien, qui émane de la grande-prêtresse Diodora, vraisemblablement d'origine tyrienne elle aussi (9).

D'autres Tyriens sont présents en Italie, depuis le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. L'un d'eux, Zénon, affranchi de Zénobius, apparaît comme le contractant d'un engagement à comparaître devant un magistrat de Pouzzoles (7). Pour une caution de 1200 sesterces, il fait appel à Caius Sulpicius Cinnamus, manieur d'argent en relation avec d'autres pérégrins qui fréquentent alors le port campanien. Le texte qui le mentionne offre un aperçu intéressant sur les Tyriens d'origine servile présents dans les grands ports marchands de l'Occident romain. Il est d'autant plus précieux que ceux-ci sont quasiment invisibles par ailleurs, lorsqu'ils sont simplement qualifiés de « Phéniciens », voire de « Syriens ». On ne peut guère citer d'autre exemple que celui de l'adolescent Aélius Philocalos, né esclave dans la maison du maître, puis émancipé par ses patrons romains (1). Les autres esclaves et affranchis tyriens restent dans l'ombre.

Soldats tyriens au service de Rome

La présence de Tyriens dans l'armée romaine est bien attestée par des textes latins, d'abord en Germanie inférieure sous Tibère, avec Tibérius Julius Sédébas, soldat de la cohorte des Séleucéens (10), puis en Égypte (24), en Afrique (25-26), en Mésie et en Asie Mineure (19), ainsi qu'à Rome (2). Elle se justifie en théorie par l'immigration des Syriens vers les autres régions de l'Empire et surtout par la levée de troupes en Orient, à proximité du théâtre d'opérations militaires, pour combler les pertes subies en temps de guerre, ou encore par le transfert partiel ou total d'un détachement dans une légion, en temps de paix. Tous ces facteurs peuvent d'ailleurs se combiner, de sorte qu'il est difficile d'expliquer précisément l'apparition de Tyriens dans une troupe auxiliaire ou une légion donnée. Pour les Tyriens stationnés à Lambèse en Numidie dans le premier tiers du II^e s. apr. J.-C., on songe habituellement aux conséquences des guerres juives

et parthiques, des détachements de la III^e légion Auguste ayant probablement été envoyés en Orient lors de ces conflits³³. Le cas des deux prétoriens d'origine tyrienne est particulier : le cavalier Marcus Aurélius Cassius et le soldat Caius Julius Silvanus sont probablement des fils de citoyens romains de Tyr qui ont bénéficié de l'ouverture de la garnison de Rome aux Danubiens et aux Orientaux, favorisés par Septime Sévère au détriment des Italiens (2)³⁴.

En dehors de ces soldats indubitablement originaires de la cité phénicienne, l'armée romaine compte une cohorte nommée au moyen de l'ethnique tyrien, la *cohors I Tyrriorum sagittariorum* (ou simplement *cohors Tyrriorum*, dans les documents les plus anciens), dont rien ne permet de déterminer s'il s'agit d'un régiment quingénaire ou milliaire et si ce régiment est partiellement monté ou non (A/2). La création de ce corps de troupes auxiliaires implique le recrutement d'archers sur le vaste territoire de Tyr, non seulement dans la ville, mais aussi dans son arrière-pays. Elle pourrait remonter soit au début de l'Empire, à l'époque où Rome enrôle par ailleurs les Ituréens du Liban. Malheureusement, la cohorte des Tyriens n'est attestée dans les sources épigraphiques qu'après son arrivée dans les provinces danubiennes, d'abord en Mésie inférieure entre 75 et 116 apr. J.-C., puis en Dacie inférieure entre 130 et 169 apr. J.-C., son déplacement étant survenu après la création de la province de Dacie, à l'issue de la seconde guerre dacique de Trajan (105-106 apr. J.-C.). Ses représentants connus (quatre préfets, deux soldats) ne sont probablement pas originaires de Phénicie, d'autant que leurs noms et leurs ethniques trahissent à l'occasion leur origine occidentale ou thrace. On perd ensuite toute trace de la cohorte des Tyriens.

Conclusion

Avec ses ambassadeurs et ses hommes de lettres, Tyr apparaît comme une cité capable de faire jeu égal avec des villes telles que Béryte et Laodicée-sur-mer dans la quête des honneurs et des patronages auprès des représentants du pouvoir et de la culture dans tout le monde romain. En témoignent encore sa titulature très développée, le succès de ses concours et son élévation au rang de métropole du culte impérial dès le début de l'Empire, puis de capitale provinciale après le partage de la Syrie sous Septime Sévère. Hors du cercle des élites, la documentation épigraphique révèle toutefois des groupes plus nombreux et plus humbles, ceux des marchands et des soldats. Il est difficile de préciser l'origine sociale de ces derniers, qui sont peut-être pour une part des ruraux, des affranchis, des cadets de famille et des aventuriers. Il reste que seuls les marchands semblent susceptibles de former une diaspora au sens propre du terme, avec des communautés de Tyriens qui font souche à Rome et à Pouzzoles, tout en restant attachés à leur patrie par des liens économiques, culturels et religieux.

33. Y. Le Bohec, *La troisième légion Auguste*, Paris, 1989, p. 375, 507.

34. M. Durry, *Les cohortes prétoriennes*, Paris, 1938, p. 247-249 ; A. Passerini, *Le coorti pretorie*, Rome, 1939, p. 171-183.

Catalogue

Par commodité, le catalogue des textes relatifs aux Tyriens dans le monde romain suit l'ordre géographique des provinces de l'Empire tel qu'il est établi dans l'*Année épigraphique*. Les lemmes et les commentaires assortis de remarques onomastiques sont délibérément réduits à l'essentiel.

Rome

1. Rome. Épitaphe. Date : époque impériale.

IGUR, 304.

Θ(εοῖς) κ(αταχθονίοις).| Αἰλία Βικτωρία | [- -]αν Αἰλίω Φιλοκάλω θρεπτῶ | ζήσαντ(ι) ἔτη ιε΄ | μνήμης χάριν ἐποίησεν, τὸ γένος Τυρίω.

L. 3. [κοῦπ]αν ου [καμάρ]αν (*IGUR*).

« Aux dieux Mânes. Aélia Victoria a fait... à la mémoire d'Aélius Philocalos, esclave né à la maison, qui a vécu quinze ans, Tyrien d'origine. »

Le nom grec Φιλόκαλος est attesté à Tyr (*I. Tyr*, 404-405).

2. Rome. Prétoriens tyriens parmi de nombreux Orientaux. Date : début du III^e s. apr. J.-C.

CIL, VI, 32624.

Cf. M. Durry, *Les cohortes prétoriennes*, Paris, 1938, p. 247 n. 7, 251-252 ; A. Passerini, *Le coorti pretorie*, Rome, 1939, p. 179.

Equ(es) M(arcus) Aur(elius) M(arci) filius Dom(itia) Cassius Tyro (col. 3, l. 24).
C(aius) Iul(ius) C(ai) filius Sep(timia) Silvanus Tyro (col. 4, l. 9).

Cassius et Silvanus, tout comme certains des prétoriens cités dans la même liste, portent le même prénom que leur père. Ces Tyriens enrôlés sous Septime Sévère sont donc des citoyens romains de naissance (cf. les remarques générales de M. Durry à ce sujet). Si les deux soldats portent des *cognomina* banals (cf. *I. Tyr Nécropole*, 145, pour Κάσσιος, et 98, pour Σιλουανός), la famille du premier pourrait avoir son prénom (*Marcus*) et son gentilice (*Aurelius*) aux empereurs Marc Aurèle ou Commode, celle du second aux premiers Césars (*Caii Iulii*). Conformément à une pratique courante dans l'armée romaine, ce dernier est inscrit dans une pseudo-tribu (*Septimia*) nommée d'après le gentilice de l'empereur sous lequel il a servi et qui a accordé une promotion à sa cité d'origine, en l'occurrence Septime Sévère.

Italie

3. Pouzzoles (*Regio I*, Campanie). Établissement du dieu de Sarepta dans son sanctuaire à Pouzzoles. Date : 29 mai 79 apr. J.-C. (partie grecque) et 81-96 apr. J.-C. (partie latine).

R. Cagnat, *CRAI*, 1901, p. 192-194 (*AE*, 1901, 151 ; Ch. Clermont-Ganneau, « Le Phénicien Theosebios de Sarepta et son voyage à Pouzzoles », *Recueil d'archéologie orientale*, IV, Paris, 1901, p. 226-237 ; *IGR*, I, 420 ; *OGIS*, 594 ; Ch. Dubois, *Pouzzoles antique*, Paris, 1907, p. 157-161, sans la coupe des lignes ; Ch. Clermont-Ganneau, « De Tyr à Pouzzoles », *Florilegium ou recueil de travaux d'érudition dédiés à Monsieur le Marquis Melchior de Vogüé*, Paris, 1909, p. 111-128) ; Ch. C. Torrey, « The Exiled God of Sarepta », *Berytus*, 9, 1948-1949, p. 48, fig. 1, pl. 15, 1-2 (*AE*, 1950, 31b ; J. T. Milik, « Les papyrus araméens d'Hermoupolis et les cultes syro-phéniciens en Égypte perse », *Biblica*, 48, p. 576-577 ; V. Tran Tam Tinh, *Le culte des divinités orientales en Campanie en dehors de Pompéi, de Stabies et d'Herculanum*, Leyde, 1972, p. 156-158, S 18) ; P. Visona, in J. H. D'Arms *et al.*, « Puteolana Analecta : Seven Inscriptions from the G. de Criscio Collection in the Kelsey Museum », *Puteoli*, 9-10, 1985-1986, p. 50-57, n° 3, ph. (*AE*, 1988, 300 ; *SEG*, 36, 923).

Ἐπί ὑπάτων Λουκίου Καισε[ννίου καὶ Ποπλίου Καλουσίου] | καὶ Τυρίοις (ἔτους)
 σδ', [μ]ηνὸς Ἀρ[τεμ]ησίου ια', κατέ[π]λευσεν ἀ[πὸ] |⁴ Τύρου εἰς Ποτι[ό]λοις θεὸς
 [ἄγ]γιος (Σ)αρεπτηνό[ς], ἤγαγεν [Αβδ]ηλειμ κατ' ἐπι(σ)το[λὴν τοῦ] ἰ[θεοῦ]. |
Pro sal(ute) imp(eratoris) Domitiani [Aug(usti)]/ l(ocus) c(oncessus) d(ecreto)
[d(ecurionum)].



Fig. 1. Inscription commémorant l'arrivée du dieu de Sarepta à Pouzzoles
 (© Kelsey Museum of Archaeology, University of Michigan).

L. 4. Ποτι[ό]λοις pour Ποτι[ό]λους, L. 4-6. Comme l'indique J. T. Milik, il faut compléter [---]ηλειμ par [Αβδ]ηλειμ, transcription sans désinence d'un anthroponyme phénicien du type *-lm*, solution que Ch. Clermont-Ganneau propose déjà (*Recueil*), mais qu'il rejette (*Florilegium*). À la fin, on peut penser à κατ' ἐπι(σ)το[λήν] τοῦ [θεοῦ] ; comme me le suggère P.-L. Gatier, la restitution de κατ' ἐπιτο[γὴν] τοῦ [θεοῦ] (pour κατ' ἐπιτα[γὴν, τοῦ] [θεοῦ], avec la confusion vocalique de l'*alpha* et de l'*omicron*, si fréquente chez les Syriens), est peut-être envisageable ; moins probablement, il serait question du financement du trajet, si l'on restituait κατ' ἐπιτο[κα τοῦ] [δανείου], « grâce aux intérêts cumulés du prêt », au lieu de κατ' ἐπιτο[λήν] τοῦ [---], expression censée renvoyer à un ordre divin (ce qui ne convient pas en l'occurrence pour ἐπιτολή, « lever (d'un astre) ») ou à un événement astral. Aucune restitution proposée jusqu'à présent n'est entièrement satisfaisante : θεὸς [ἄγ]ιος Ἀρεπτηνό[ς], ἦγαγεν [Αβδ]ηλειμ κατ' ἐπιτο[λήν] τοῦ αὐτοῦ θεοῦ (Milik) ; θεὸς [ἄγ]ιος (Σ)αρεπτηνό[ς], ἦγαγεν [---]ηλειμ κατ' ἐπιτο[λήν] τοῦ [---] (Visona) ; θεὸς [ἄγ]ιος (Σ)αρεπτηνό[ς], ἦγαγεν [ἴς] | ἡλειμ κατ' ἐπιτο[λήν] τοῦ θεοῦ (Torrey, Tran Tam Tinh), où ἴς viendrait du phénicien 'iṣ, « homme », et où les élîms seraient des hauts fonctionnaires prétendument chargés des institutions religieuses dans les cités phéniciennes ; Θεὸς [Ἦλ]ιος Ἀρεπτηνό[ς], ἦγαγεν [δὲ] | ἡλειμ κατ' ἐπιτο[λήν] τοῦ θεοῦ (*OGIS*) ; Θεὸς [Ἦλ]ιο(ς) Σαρεπτηνό[ς] ἦγαγεν [δὲ] | ἡλειμ κατ' ἐπιτο[λήν] [---] (Cagnat, *IGR*) ; Θεοσ[έβ]ιος (Σ)αρεπτηνό[ς] ἦγαγεν [δ' ἄγ]ηλειμ κατ' ἐπιτο[λήν] [---] (Clermont-Ganneau).

« Sous le consulat de Lucius Caesennius et de Publius Calvisius et en l'an 204 des Tyriens, le 11 du mois d'Artémisios, le dieu saint de Sarepta a navigué de Tyr à Pouzzoles, Abdéleim l'a amené sur l'ordre du dieu. Pour le salut de l'empereur Domitien Auguste, lieu concédé par décret des décurions. »

L'agglomération antique de Sarepta (aujourd'hui Sarafand), sur la côte phénicienne au sud du Nahr Zahrani, appartient aux Tyriens sous l'Empire romain, comme le note J.-P. Rey-Coquais, *I. Tyr Nécropole*, p. 48-49, en se référant au roman d'Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, II, 17, 2. Trois témoignages de dévotion au dieu saint du village proviennent du Proche-Orient : J. B. Pritchard, « The Roman port at Sarafand (Sarepta). Preliminary report on the seasons of 1969 and 1970 », *BMB*, 24, 1971, p. 54-56, pl. 8 (Sarepta) ; *I. Tyr*, 7 (Tyr) ; Ch. C. Torrey, « The Exiled God of Sarepta », *Berytus*, 9, 1948-1949, p. 45-49 (*AE*, 1950, 31a), cf. J. et L. Robert, *Bull. ép.*, 1949, 196 (Proche-Orient). J.-P. Rey-Coquais, « Deir el Qalaa », *Topoi*, 9/2, 1999, p. 613 n. 20, signale la dédicace grecque à la même divinité, encore inédite, qui provient de Deir el-Qalaa, sur le territoire de Béryte.

En convoyant le dieu de Sarepta depuis la Phénicie jusqu'à la Campanie, Abdéleim joue un rôle comparable à celui de ses ancêtres hiéronautes, débarqués à Délos dans le troisième quart du IV^e s. av. J.-C. pour y consacrer les images de Tyr et de Sidon à Apollon (*ID*, 50 ; *CIS*, I, 114), à celui des Héracléistes, marchands et naulères également présents à Délos à l'époque hellénistique (cf. J.-B. Yon, n^{os} 38-39), et à celui des hiéronautes, des navarques et des triérarques du culte d'Isis (*RICIS*, p. 781-783, s.v. ἱεροναῦται, ναύαρχος, ναυβατοῦντες, τριηραρχίασας, avec de nombreux

exemples ; plus généralement, sur le débarquement des statues divines, cf. L. Robert, « Nouvelles inscriptions d'Iasos », *REA*, 65, 1963, p. 314-316, et *Hellenica*, XIII, Paris, 1965, p. 124). Le dieu arrivé à bon port, la cité de Pouzzoles lui cède un terrain, sous Domitien, comme l'indique la partie latine du texte. Le nom de l'empereur n'est pas martelé, peut-être parce que la pierre a été remployée aussitôt après sa damnation.

L'anthroponyme phénicien sans désinence Αβδηλειμ est exactement semblable au nom punique transcrit en latin *Abdilm* à Sucubi-Brighita, en Afrique proconsulaire (*AE*, 1963, 124). Il se compose banalement des substantifs 'bd, « serviteur », et 'lm, « dieux ». On peut le traduire par « serviteur des dieux ». On le retrouve fréquemment à Tyr et aux environs de la ville, sous diverses formes : chez Flavius Josèphe, *Contre Apion*, I, 157, le patronyme au génitif du juge tyrien Gérostratos est 'Αβδηλίμου ; à Oumm el-Amed, Abdélim fils de Matan (ou Mutun) fils d'Abdélim fils de Baalshamar ('bd'lm bn mtn bn 'bd'lm bn 'bdšmr) est un fidèle de Baalshamim (*CIS*, I, 7, cf. C. Apicella et Fr. Briquel Chatonnet, « District ou domaine : à propos de deux inscriptions phéniciennes d'époque hellénistique », *MUSJ*, 60, 2007, p. 155-164, et Fr. Briquel Chatonnet, *supra*, p. 23-26) ; l'inscription grecque découverte sur le même site est l'épithape du Tyrien Abdélimos (E. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris, 1864-1874, p. 709 : Αβδηλιμ[ος] Τύριος | χ[αῖρε]).

4. Pouzzoles (Regio I, Campanie). Dédicace de Tyr au dieu saint de Sarepta. Date : fin du I^{er} s. ou II^e s. apr. J.-C.

CIL, X, 1601 (*IG*, XIV, 831 ; *IGR*, I, 419 ; V. Tran Tam Tinh, *Le culte des divinités orientales en Campanie en dehors de Pompéi, de Stabies et d'Herculanum*, Leyde, 1972, p. 152-153, S 16, photo, fig. 76).

Cf. Ch. Dubois, *Pouzzoles antique*, Paris, 1907, p. 157, et Ch. Clermont-Ganneau, « De Tyr à Pouzzoles », *Florilegium ou recueil de travaux d'érudition dédiés à Monsieur le Marquis Melchior de Vogüé*, Paris, 1909, p. 113 (citations partielles, comm.).

[S]acerdos Siliginiu[s - -]/ Tyros m[etropolis] / foede[rata]/ Τύρος ἱερά καὶ ἄσυλος κ[αὶ] σύμμαχος Ῥωμαίων μητρό[πολις] Φοινείκης [καὶ τῶν κατὰ Κοίλην Συρίαν καὶ ἄλλων] | πόλεων vac. | [θ]εῶ ἁγίω Σ[αρεπτηνῶ - -].

L. 1. Ligne gravée en caractères assez frustes et peut-être ajoutée *a posteriori* au-dessus de la moulure. L. 4. Dans la titulature de la cité, σύμμαχος Ῥωμαίων correspond à *foederata*. Restitution des précédents éditeurs : ἱερά καὶ ἄσυλος κ[αὶ] αὐτόνομος μητρό[πολις] Φοινείκης. L. 5-6. Je restitue [καὶ τῶν κατὰ Κοίλην Συρίαν καὶ ἄλλων] | πόλεων vac., d'après le texte de Didymes (18) ; [καὶ τῶν κατὰ Κοίλην Συρίαν] | πόλεων (*IGR*, Dubois, Tran Tam Tinh) ; [- - - καὶ ἄλλων] | πόλεων (*CIL*, *IG*). On peut se demander si les titres αὐτόνομος et ναυαρχίς ne figuraient pas à la fin de la ligne, après la lacune. L. 7. Ch. Clermont-Ganneau suggère déjà de lire [θ]εῶ ἁγίω Σ[αρεπτηνῶ] sans préférer cette restitution à celle de Σ[εβαστῶ] ou Σ[ελαμάνει] ; [θ]εῶ ἁγίω Σ[εβαστῶ] (Dubois) ; [θ]εῶ ἁγίω Σ[- -] (*CIL*, *IG*).

« Le prêtre Siliginus... Tyr, métropole alliée. La cité de Tyr, sainte, asyle, alliée des Romains, métropole de la Phénicie et des cités de Coelé-Syrie et des autres cités, au dieu saint de Sarepta... »

Voir *supra* pour le commentaire. À la suite du premier éditeur G. Minervini, R. Cagnat (*IGR*) et Tran Tam Tinh considèrent *Siliginus*, non comme le nom du prêtre ainsi que le préconisent Ch. Dubois et Ch. Clermont-Ganneau, mais comme un qualificatif tiré du nom de la farine blanche (*siligo*) : le *sacerdos siliginus*, comparable au *sacerdos cerialis mundalis* d'une inscription de Capoue (*ILS*, 3348), recevrait de la farine pour l'offrir à la divinité ; dans ce cas, on s'attendrait plutôt à lire le nom *siliginarius*, « boulanger », ou l'adjectif *siliginarius*, « travaillant le pur froment » (*ILS*, 3816) ; à Capoue comme à Pouzzoles, il s'agit certainement de noms propres. *Siliginus* ne paraît pas attesté par ailleurs. Apparemment dérivé du latin *siligo*, « froment, fleur de farine », tout comme l'adjectif *siligineus*, « du plus pur froment », il pourrait s'agir d'un sobriquet devenu un nom de personne. Dans la nécropole de Tyr, un autre anthroponyme évoque le petit monde de la boulangerie : Ἀρτοκοπᾶς, tiré de ἄρτοκόπος, « boulanger » (*I. Tyr Nécropole*, 38).

5. Pouzzoles (*Regio I*, Campanie). Dédicace d'une taverne aux habitants du *pagus* des Tyriens par leur patron, sur une plaque de marbre. Date : deuxième moitié du II^e s. apr. J.-C.

G. Camodeca, « Comunità di *peregrini* a Puteoli nei primi due secoli dell'impero », in M. G. Angeli Bertinelli et A. Donati (éd.), *Le vie della storia. Migrazioni di popoli, viaggi di individui, circolazione di idee nel Mediterraneo antico*, Rome, 2006, p. 282-285, n° 5 (*AE*, 2006, 314).

L(ucius) Domitius Pudens patro/nus pagi Tyriani tabernam / et culinam cociuatoriam / ob honore patro<cini> / pecunia sua a solo / fecit paganis pagi / Tyriani.

L. 4. *ob honore* (Camodeca) ; peut-être *ob honore(m)* (*AE*). Ensuite, *patronici* sur la pierre.

« Lucius Domitius Pudens, patron du *pagus* tyrien, a fait la taverne et l'office de cuisine pour la charge de son patronage à ses frais et seul pour les habitants du *pagus* tyrien. »

Selon G. Camodeca, le *pagus Tyrianus* se situerait au nord de Pouzzoles, en dehors de la ville, le long de la *via Campana*. Son nom est différent de l'ethnique usuel de la cité, *Tyrius*. Il le doit probablement aux Tyriens qui y possèdent des propriétés. Ce *pagus* se rapproche d'autres districts ruraux et quartiers urbains, notamment le *vicus Tyanianus*, nommé d'après l'ethnique de la cité cappadocienne de Tyane. Voir *CIL*, IV, 10676, revu par G. Camodeca, « Un *vicus Tyanianus* e i mestieri bancari a Puteoli. Rilettura del graffito ercolanese *CIL* IV 10676 », *Ostraka*, 9, 2000, p. 281-288 (*AE*,

2000, 332), graffiti d'un esclave à Herculaneum, entre 60 et 70 apr. J.-C. : *Puteolos in vico Tyaniano*.

Domitius, le gentilice du patron du *pagus*, est bien attesté à Pouzzoles, comme l'indique l'éditeur de la dédicace. Ajoutons qu'il est aussi porté par le jurisconsulte Ulpien de Tyr (*I. Tyr*, 28) et par un soldat tyrien à Lambèse (27) et que c'est encore le nom ou le patronyme d'un Tyrien inhumé dans la nécropole tardive de la cité phénicienne (*I. Tyr Nécropole*, 107). *Lucius Domitius Pudens* pourrait donc être originaire de Tyr.

6. Pouzzoles (Regio I, Campanie). Correspondance entre les Tyriens de Pouzzoles et leurs compatriotes de Phénicie. Date : 174 apr. J.-C.

Th. Mommsen, « Epigraphische Analekta », *Berichte über die Verhandlungen der königlich sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, philologisch-historische Classe*, 2, 1850, p. 57-62, avec la bibliographie antérieure ; J. Franz, *CIG*, 5853 ; G. Kaibel, *IG*, XIV, 830 (W. Dittenberger, *OGIS*, 595 ; V. Tran Tam Tinh, *Le culte des divinités orientales en Campanie en dehors de Pompéi, de Stabies et d'Herculaneum*, Leyde, 1972, p. 153-156, S 17 ; J. D. Sosin, « Tyrian stationarii at Puteoli », *Tyche*, 14, 1999, p. 275-284, avec trad. et comm. résumé dans *SEG*, 49, 1366).

Cf. Ch. Dubois, *Pouzzoles antique*, Paris, 1907, p. 83-97 (trad. seule, comm.).

Ἐπιστολὴ γραφεῖσα τῇ πόλει |

Τυρίων τῆς ἱερᾶς καὶ ἀσύλου καὶ αὐτονόμου μητροπόλεως Φοινείκης καὶ ἄλλων πόλεων καὶ ναυαρχίδος, ἄρχουσι, βουλῆ, δήμῳ καὶ τῆς κυρίας πατρίδος, οἱ ἐν Ποτιόλοις |⁴ κατοικοῦντες χαίρειν · |

διὰ τοὺς θεοὺς καὶ τὴν τοῦ κυρίου ἡμῶν αὐτοκράτορος Τύχην, εἰ καὶ τις ἄλλη στατίων ἐστὶν ἐν Ποτιόλοις, (ὡς οἱ πλείους ὑμῶν ἴσασι, καὶ [ἡ] ἡμετέρα ἐστὶν καὶ κόσμῳ καὶ | μεγέθει τῶν ἄλλων διαφέρουσα · ταύτης πάλαι μὲν ἐπεμελοῦντο οἱ ἐν Ποτιόλοις κα|⁸τοικοῦντες Τύριοι <οι> πολλοὶ ὄντες καὶ πλούσιοι · νῦν δὲ εἰς ὀλίγους ἡμᾶς περιέστη τὸν | ἀριθμὸν, καὶ ἀναλίσκοντες εἶς τε θυσίας καὶ θρησκείας τῶν πατρίων ἡμῶν θεῶν ἐνθάδε ἀφωσιωμένων ἐν ναοῖς οὐκ εὐτονοῦμεν τὸν μισθὸν τῆς στατίωνος παρέχειν κα|⁷ ἔτος (δην.) σν', μάλιστα ἦ καὶ τὰ ἀναλώματα εἰς τὸν ἀγῶνα τὸν ἐν Ποτιόλοις τῆς βουθουσίας |¹² ἡμεῖν προσετέθη · δεόμεθα οὖν προνοῆσαι ὑμᾶς τοῦ διαμένειν αἰεὶ τὴν στατίωνα · δειαμεν|εἰ δέ, ἐὰν πρόνοϊαν τῶν κατ' ἔτος διδομένων εἰς τὴν μίσθωσιν (δην.) σν' ποιήσασθε · τὰ γὰρ ἔτε|ρα ἀναλώματα καὶ τὰ γεινόμενα εἰς ἐπισκευὴν τῆς στατίωνος εἰς τὰς ἱερὰς ἡμέρας τοῦ | κυρίου αὐτοκράτορος συνπεσοῦσ(α)ς ἑαυτοῖς ἐλογισάμεθα, ἵνα μὴ τὴν πόλιν βαρῶμεν · |¹⁶ ὑπομιμνήσκομεν δὲ ὑμᾶς ὅτι οὐδεμία πρόσοδος γέινεται οὔτε παρὰ ναυκλήρων | οὔτε παρὰ ἐμπόρων τῇ ἐνθάδε στατίωνι ὡς ἐν τῇ <βασιδι> βασιλίδι Ῥώμῃ · παρακαλοῦμεν | οὖν καὶ δεόμεθα ὑμῶν τῆς τύχης φροντίσατε τοῦ πράγματος · ἐγράφη ἐν Ποτι|όλοις πρὸ ἰ' καλανδῶν Αὐγούστῳ, Γάλλῳ καὶ Φλάκῳ Κορνηλιανῶ ὑπάτοι·|

²⁰ Ἀπὸ ἄκτων βουλῆς ἀχθείσης κα' Δίου τοῦ ἔτους τ', ἐφημερ[εῦ]οντος Γ(αίου) Οὐαλερίου | Καλλικράτους, Πausανίου προέδρου · |

ἀνεγνώσθη ἐπιστολή Τυρίων στατιωναρίων, ἀναδοθεῖσα ὑπὸ Λάχητος | ἐνὸς αὐτῶν, ἐν ἧ ἡξίον πρόνοιαν ποιήσασθαι αὐτοῖς (δην.) σν' (ἀναλίσκειν γάρ) εἰς τε θυσίας²⁴ καὶ θρησκείας τῶν πατρίων ἡμῶν θεῶν ἐκεῖ ἀφωσιωμένων ἐν ναοῖς | καὶ μὴ εὐτονεῖν τὸν μισθὸν τῆς στατίωνος παρέχειν κατ' ἔτος [(δην.) σν'] · καὶ τὰ ἀναλώματα εἰς τὸν ἀγῶνα τὸν ἐν Ποτιώλοις τῆς βουθουσίας αὐτοῖς προστεθῆναι · τῶν γὰρ ἑτέρων ἀναλωμάτων γεινομένων εἰς ἐπι²⁸σκευὴν τῆς στατίωνος εἰς τὰς ἱεράς ἡμέρας τοῦ κυρίου αὐτοκράτορος σ[υν]πεσοῦσ(α)ς αὐτοῖς ἐλογίσαντο, ἵνα μὴ τὴν πόλιν βαρῶσιν, καὶ ὑπεμίμη|σκον ὅτι οὐδεμία πρόσδοδος γίνεται αὐτοῖς οὔτε παρὰ ναυκλήρων οὔτε | παρὰ ἐμπόρων ὡς ἐν τῇ βασιλίδι Ῥώμη · μεθ' ἣν ἀνάγνωσιν Φιλοκλῆς Διο³²δώρου εἶπεν · οἱ ἐν Ῥώμη στατιωνάριοι ἔθος εἶχον ἀεὶ ποτε ἐξ ὧν αὐτοὶ λαμβάνουσιν παρέχειν τοῖς ἐν Ποτιόλοις (δην.) σν' · ἀξιοῦσι καὶ νῦν οἱ ἐν Ποτιόλοις | στατιωνάριοι αὐτὰ ταῦτα αὐτοῖς τηρεῖσθαι, ἢ εἰ μὴ βούλοντα οἱ ἐν Ῥώμη αὐτοῖς παρέχειν, αὐτοὶ ἀναδέχονται τὰς δύο στατίωνας ἐπὶ τῇ αὐτῇ αἰρέσ(ε)ι · ἐπ³⁶εφώνησαν · καλῶς εἶπεν Φιλοκλῆς · δίκαια ἀξιῶσι οἱ ἐν Ποτιόλοις · ἀεὶ | οὕτως ἐγείνετο · καὶ νῦν οὕτως γεινέσθω · τοῦτο τῇ πόλει συμφέρει · φυλαχθῆ|τω ἡ συνήθεια · ἀνεγνώσθη πιττάκιον δοθὲν τὸ ὑπὸ Λάχητος Πρειμογε|νείας καὶ Ἀγαθόποδος υἱοῦ αὐτοῦ Τυρίων στατιωναρίων στατίωνος Τυρια⁴⁰κῆς τῆς ἐν κολωνία Σεβαστῇ Ποτιόλοις, ἐν ᾧ ἐδήλουν παρέχειν τὴν ἡμετέραν | πατρίδα στατίωνας δύο, τὴν μὲν ἐν τῇ βασιλίδι Ῥώμη|η, τὴν δ' ἐν κολωνία Σεβαστῇ Ποτιόλοις --].

L. 3. δῆμω καὶ pour καὶ δῆμω (Mommsen, Kaibel). L. 6. ὅς pour ὡς. Ensuite, [ἡ] ἡμετέρα (Franz, Kaibel, Dittenberger) ; ἡμετέρα (Mommsen) ; (ἡ) ἡμετέρα (Sosin). L. 11, 13, 23, 25 et 33. ΧΝ : (δηναρίων) σν' à la grecque (Franz, Kaibel, Dittenberger, Sosin) et non (*denarium*) *c(entum milia) n(ummum)* à la romaine (Mommsen, Dubois). L. 12-13. δειαμεν|εἶ pour διαμενεῖ. L. 13. ποιήσασθε (Mommsen, Dittenberger, Sosin) ; ποιήσ[η]σθε (Franz, Kaibel). L. 14. <καὶ τά> (Sosin). L. 15. Le graveur a d'abord inscrit CYNΠΕCOYCNC avant de se corriger en barrant le second *nu* ; συνπεσοῦσ(α)ς (Franz, Sosin) ; συνπεσοῦσης (Mommsen, Kaibel, Dittenberger). L. 18. φροντίσαστε pour φροντίσασθαι (Mommsen, Dittenberger, Sosin) ; φροντίσα(ι) τε (Franz) ; φροντίσα(ι) τε (καὶ) (Kaibel). L. 20. ἐφημερ[ε]ύοντος (Mommsen, Franz) ; ἐφημερεῦοντος (Sosin) ; ἐφημερ(οῦ)ντος (Kaibel, Dittenberger). L. 23. ἡξίον pour ἡξίον (Dittenberger) ; ἡξίο[υ]ν (Mommsen, Franz, Kaibel) ; ἡξίον (Sosin). Ensuite, ἀναλίσκειν γάρ (*vel sim.*) est probablement omis (Mommsen, Kaibel, Sosin). L. 25. À la fin, μάλιστα ἢ semble omis. L. 26. Ποτιώλοις pour Ποτιόλοις ; Ποτι(ό)λοις (Franz). L. 27. καὶ τῶν peut-être omis entre ἀναλωμάτων et γεινομένων (cf. l. 14) (Franz, Kaibel, Dittenberger). L. 28-29. σ[υν]πεσοῦσ(α)ς (Franz, Sosin) ; σ[υν]πεσοῦσης (Mommsen, Kaibel, Dittenberger). L. 34. στατιωνάριοι (Franz, Kaibel, Dittenberger, Sosin) ; στατιονάριοι (Mommsen). L. 35. ἀναδέχονται pour ἀναδέχονται au subjunctif (Sosin). L. 38. δοθὲν τό[τε] (Mommsen, Sosin) ; δοθὲν (ὑ)πό (Franz) ; δοθὲν τό (Dittenberger), peut-être pour τό δοθὲν (Kaibel).

« Lettre écrite à la cité des Tyriens, métropole sacrée, asyle et autonome de la Phénicie et d'autres cités, navarchique. Aux magistrats, au conseil et au peuple de la Dame patrie, ceux qui résident à Pouzzoles, salut. »

« Par les dieux et par la fortune de l'empereur notre maître. Bien qu'il y ait à Pouzzoles une autre *statio*, comme la plupart d'entre vous le savent, la nôtre, par son organisation et par sa grandeur, est supérieure aux autres. Jadis, les Tyriens résidant à Pouzzoles, nombreux et riches, prenaient soin de celle-ci. Mais maintenant il s'avère que nous ne sommes plus qu'un petit nombre et, comme nous pourvoyons à la dépense pour les sacrifices et pour le culte de nos dieux ancestraux, qui sont ici vénérés dans des temples, nous n'avons pas les moyens de nous acquitter du paiement de la *statio*, qui est de 250 deniers par an, d'autant plus que les dépenses à faire pour le concours de la Bouthousia (*i.e.* "concours du sacrifice du bœuf") qui a lieu à Pouzzoles nous ont été imposées. Nous vous prions donc de pourvoir à l'avenir à l'entretien de la *statio* : elle ne subsistera que si vous prenez à votre charge le paiement des 250 deniers par an pour le loyer. Quant aux autres dépenses et aux frais afférents à l'entretien de la *statio* pour les jours sacrés de notre maître l'empereur, qui surviennent en même temps, nous les avons pris à notre propre compte, afin de ne pas accabler la cité. Nous vous rappelons aussi qu'aucun revenu n'est attribué ni par les nauclères ni par les marchands à la présente *statio*, contrairement à ce qui se passe à Rome, la capitale. Nous vous appelons donc au secours et vous prions, car notre sort est entre vos mains, de vous occuper de cette affaire. Écrit à Pouzzoles le dixième jour avant les calendes d'août, sous le consulat de Gallus et de Flaccus Cornélianus (23 juillet 174 apr. J.-C.). »

« Extrait des actes du conseil réuni le 21 Dios de l'année 300 (8 décembre 174 apr. J.-C.), sous la présidence journalière de Caius Valérius Callicratès, fils de Pausanias, proèdre. »

« Lecture a été faite de la lettre des stationnaires tyriens, remise par l'un d'eux, Lachès, dans laquelle ils demandent de pourvoir pour eux au paiement de 250 deniers (et où ils expliquent qu'ils pourvoient à la dépense pour les sacrifices et pour le culte de nos divinités ancestrales vénérées là-bas dans des temples, mais qu'ils n'ont pas les moyens de s'acquitter du paiement de la *statio*, qui est de 250 deniers par an, cependant que les dépenses à faire pour le concours de la Bouthousia qui a lieu à Pouzzoles leur ont été imposées. Quant aux autres dépenses afférentes à l'entretien de la *statio* pour les jours sacrés de notre maître l'empereur, qui surviennent en même temps, ils les prennent eux-mêmes à leur compte, afin de ne pas accabler la cité, et ils rappellent qu'aucun revenu ne leur est attribué ni par les nauclères, ni par les marchands, contrairement à ce qui se passe à Rome, la capitale. »

« Après cette lecture, Philoclès fils de Diodoros a dit : "Les stationnaires de Rome ont toujours eu pour coutume, sur les sommes qu'eux-mêmes perçoivent, de verser à ceux de Pouzzoles 250 deniers. Aussi les stationnaires de Pouzzoles demandent-ils maintenant que les mêmes dispositions soient respectées. Si ceux de Rome ne veulent plus leur verser la somme, qu'eux-mêmes se chargent des deux *stationes* aux mêmes conditions." »

« On s'exclame : "Philoclès a bien parlé." "Ce que demandent ceux de Pouzzoles est juste." "Toujours il en a été ainsi, qu'il en soit ainsi maintenant aussi." "C'est dans l'intérêt de la cité." "Que la tradition soit conservée." »

« Lecture a été faite d'une tablette remise alors par Lachès fils de Primogénia, et par Agathopous, son fils, Tyriens stationnaires de la *statio* tyrienne établie dans la colonie Auguste de Pouzzoles, dans laquelle ils montrent que notre patrie a deux *stationes* à sa charge, l'une à Rome, la capitale, l'autre dans la colonie Auguste de Pouzzoles... »

Voir *supra* pour le commentaire. L'onomastique des stationnaires tyriens de Pouzzoles est entièrement grecque. Aucun des anthroponymes cités (Ἀγαθόπους, Λάχης, Πριμογενία) ne se rencontre ailleurs chez les Tyriens. Ἀγαθόπους, littéralement « au bon pied », rappelle l'importance des noms de bon augure dans la cité phénicienne, bien mise en évidence par les textes de la nécropole (J.-P. Rey-Coquais, *I. Tyr Nécropole*, p. 147 ; cf. *I. Tyr*, 180, pour une nouvelle attestation de Καλλιωνίστος, variante de Καλιωνίστος, nom caractéristique de l'onomastique tyrienne, mais connu également à Gadara et à Gérasa, cf. D. Feissel, *Bull. ép.*, 1998, 516). De la part d'un Tyrien, le choix d'appeler son enfant ainsi pourrait se justifier par l'équivalence entre l'anthroponyme grec et un nom phénicien tel *n'mp'm*. Selon Augustin, *Lettres*, 17, 2 : *Nam si ea vocabula interpretemur, Namfamo quid aliud significat quam boni pedis hominem, id est cuius adventus afferat aliquid felicitant, sicut solemus dicere secundo pede introisse, cuius introitum prosperitas aliqua consecuta sit.* Tout comme *Agathopus*, *Namphamo* est bien attesté sous diverses formes en pays punique, dans les inscriptions latines de l'Afrique du Nord (cf. Fr. Briquel-Chattonnet, « Les derniers témoignages sur la langue phénicienne en Orient », *RStudFen*, 19, 1991, p. 15, et « Onomastique et religion phénicienne », in M.-Fr. Baslez et Fr. Prévot (éd.), *Prosopographie et histoire religieuse*, Paris, 2005, p. 141, où *n'mp'm* est toutefois traduit par « Paam est favorable »).

7. Murecine (*Regio I*, Campanie). Tablettes des archives des *Sulpicii* de Pompéi. Date : 52 apr. J.-C.

TPSulp., 4.

Cf. G. Camodeca, « Primo aggiornamento all'edizione dell'archivio dei Sulpicii (TPSulp.) », *CCG*, 11, 2000, p. 173-191, en particulier 182 (*vadimonia*) ; J. Andreau, *Banques et affaires dans le monde romain*, Paris, 2001, p. 137-152 (sur les *Sulpicii*).

[*Vadimoniu*]m faç[tu]m / [Zenoni] Zeñobi l(iberto) [T]yri[o / in] III Idus Iunias primaç / [P]uteolis in foro [an]te ara[m] / A[u]gusti Hordionianam / hora tertia. [H]S (mille) CC da[r]i / fide r[o]ga[vi]t C(aius) Sul[picius] / Cinnamus, f[ide] promi]s[si]t. // Zenon Zenob[i] l(ibertus) Tyrius / Actum [P]uteolis V Idus / Iunias / Fauşo Cornelio Sulla Felice / Q(uinto) [Ma]rcio Barea Sorano co(n)s(ulibus).

« Engagement à comparaître pour Zénon de Tyr, affranchi de Zénobius, le troisième jour précédant les ides de juin, à Pouzzoles sur le forum, devant l'autel hordionien d'Auguste, à la troisième heure. Caius Sulpicius Cinnamus a demandé qu'il donne 1200

sesterces comme caution, il s'est porté garant. Zénon de Tyr, affranchi de Zénobius. Acte fait à Pouzzoles le cinquième jour avant les ides de juin, sous le consulat de Faustus Cornélius Sylla Félix et de Quintus Marcus Baréa Soranus. »

L'acte est rédigé le 9 juin, la comparution devant le magistrat ayant eu lieu seulement deux jours plus tard, le 11 juin. Comme le souligne G. Camodeca, *TPSulp.*, p. 58-59, l'affranchi tyrien, étant de condition pérégrine, se trouve dans l'incapacité juridique de recourir à la *sponsio*, réservée aux citoyens romains : il doit recourir à la *fidepromissio*, formule ressortissant au *ius gentium* et donc accessible aux pérégrins, qui implique l'appel à un garant, en l'occurrence le manieur d'argent bien connu Caius Sulpicius Cinnamus.

Ζήνων et Ζηνόβιος, noms théophores de Zeus, sont des anthroponymes très courants dans tout le Proche-Orient, y compris à Tyr (cf. *I. Tyr Nécropole*, 29 et 52). Il n'est pas certain que le patron de l'affranchi Zénon soit lui aussi originaire de la cité phénicienne.

8. Brundisium (*Regio II*, Calabria). Épitaphe. Date : époque impériale.
CIL, IX, 6100.

Philoni./ Antas Antipatri / Tyri filius, v(ixit) a(nnis) LX./ h(ic) (situs),/ Marcia C(ai) l(iberta) Syntyche.

« À Philon, Antas fils d'Antipater de Tyr ; il a vécu soixante ans ; il repose ici ; Marcia Syntyché, affranchie de Caius. »

Le nom du dédicant, *Antas* (Ἀντᾶς), se retrouve sous la forme *Antus* pour le fils ou l'affranchi d'un vétéran d'origine tyrienne en Germanie inférieure (10). Le patronyme *Antipater* correspond au nom grec Ἀντίπατρος, fréquent chez les Tyriens (*I. Tyr Nécropole*, 7 et 115 ; *I. Tyr*, 407 ; à l'époque hellénistique, M.-Th. Couilloud, *Les monuments funéraires de Rhénée*, Paris, 1974, n° 421, à Délos ; cf. *supra*, pour les hommes de lettres homonymes, et J.-B. Yon, nos 8, 12 et 64).

Bretagne

9. Corstopitum-Corbridge. Autel avec dédicace versifiée. Date : époque impériale.
RIB, I, 1129.

Ἡρακλεῖ | Τυρίῳ | Διοδώρα | ἀρχιέρεια.

« À Héraclès de Tyr, la grande-prêtresse Diodora. »

Selon H. Solin, « Juden und Syrer im westlichen Teil der römischen Welt », *ANRW*, II, 29.2, 1983, p. 761, il n'est pas certain que la dédicante soit originaire du Proche-Orient.

Même si le doute est permis, la probabilité que celle-ci soit tyrienne est grande. D'une part, les noms théophores de Zeus Διόδωρος et Διοδώρα, assez banals par ailleurs, sont très fréquents dans la cité phénicienne (e.g. *I. Tyr Nécropole*, 26, 118, 139, 223 ; *I. Tyr*, 54, 392 ; *SEG*, 45, 1929, cf. J. Aliquot, « Cultes locaux et traditions hellénisantes du Proche-Orient : à propos de Leucothéa et de Mélécerte », *Topoi*, 14, 2006, p. 249, pour Lucius Septimius Diodoros, grand-prêtre d'Héraclès ; **A/3.1**). D'autre part, des femmes ont pu desservir le sanctuaire tyrien d'Héraclès-Melqart : Europe est qualifiée de « prêtresse des roches ambrosiennes » sur des monnaies frappées par la cité au III^e s. apr. J.-C. (R. Mouterde, « Monuments et inscriptions de Syrie et du Liban », *MUSJ*, 25, 1942-1943, p. 77-79, fig. 10).

Sur les cultes phéniciens à Corbridge, cf. *RIB*, I, 1124, hexamètre sur un autel semblable au précédent : Ἀστ[άρ]της | βωμόν μ' | ἔσορᾶς · | Ποῦλχερ μ' | ἀνεθηκεν, « Tu me vois, autel d'Astarté, Pulcher m'a consacré. »

Germanies

10. Asciburgium-Asberg (Germanie inférieure). Épitaphe. Date : début du I^{er} s. apr. J.-C.

CIL, XIII, 8593 (*ILS*, 2567) ; G. Alföldy, *Die Hilfstruppen der römischen Provinz Germania Inferior*, Düsseldorf, 1968, p. 69-70, 212, n° 150.

Tib(erius) Iul(ius) Car(etis) f(ilius) Sdeb/das, domo / Turo, missil(cius) ex coh(orte) / S[e]l(e)uciens(iu(m), h(ic) s(itus) e(st), Tib(erius) Iul(ius) / Antus f(aciendum) c(uravit), / et Primigenia / lib(erta) eius anno(rum) / III h(ic) s(ita) e(st).

G. Alföldy signale la présence d'une première ligne, autrefois lue *Erpirodi(us)*, au-dessus du texte ; il s'agirait du *signum* du défunt. L. 2-3. *Sdeb/das* (*CIL*, Alföldy) ; *Sedeb/das* (*ILS*). L. 6-7. Il faut probablement restituer l'ethnique de Séleucie, *S[e]l(e)uciensiu(m)*, bien attesté sous cette forme (*CIL*, X, 3487 : *Seleucus nationi Seleucensis*), au lieu de *Seleucensis* ; *Silauciens(iu(m) h(ic) s(itus) e(st)* (*CIL*, *ILS*) ; *Silau(censium ?), [a]nno(rum ?) / (L)V (?) h(ic) s(itus) e(st)* (Alföldy).

« Tibérius Julius Sdébdas, fils de Charès, originaire de Tyr, libéré de la cohorte des Séleucéens, repose ici. Tibérius Julius Antus s'est chargé de faire (ceci). Primigénia, son affranchie de trois ans, repose ici également. »

Le vétéran est libéré sous Tibère (14-37 apr. J.-C.), dont il porte le prénom et le gentilice. Contrairement à son patronyme, correspondant au nom grec Χάρης, son *cognomen* est sémitique : *Sdeb/das* me paraît être une variante des anthroponymes formés sur la racine *zbd*, « donner » ; si tel est bien le cas, il s'agirait d'un nom théophore abrégé signifiant « don (du dieu) ». Tibérius Julius Antus, l'auteur de l'épitaphe, est soit le fils, soit un affranchi de Sdébdas comme Primigénia. Son *cognomen*, *Antus*, correspond au grec Ἄντος et rappelle le nom porté par le fils d'un Tyrien à Brundisium, *Antas* (*supra*).

Jusqu'à présent, on ne connaît pas d'autre attestation de la cohorte des Séleucéens, à laquelle a appartenu Tibérius Julius Sdébdas. Ce corps de troupes auxiliaires, à l'origine formé de citoyens de Séleucie de Piérie, aurait stationné à Asciburgium dans la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., selon l'interprétation traditionnelle, rapportée par G. Alföldy.

Provinces balkaniques

11. Athènes (Achaïe). Épitaphe. Date : 1^{er} s. apr. J.-C.
IG, II², 10468.

Διογένης | Περιγένου | Τύριος.

« Diogénès fils de Périgénès, Tyrien. »

Διογένης est un nom théophore de Zeus attesté à Tyr (*I. Tyr*, 173-174). Pour les Tyriens d'Athènes, voir *infra*, **12**, et J.-B. Yon, n^{os} 1-9 et 13-24 (époques classique et hellénistique).

12. Athènes (Achaïe). Épitaphe. Date : 1^{er}-II^e s. apr. J.-C.
IG, II², 10470.

Καλλιόπη | Λυσιμάχου, | Τυρία.

« Calliopé fille de Lysimachos, Tyrienne. »

13. Delphes (Achaïe). Inscription honorifique de Lucius Calvinus Taurus. Date : entre 140 et 155 apr. J.-C. environ (B. Puech), plutôt qu'en 163-164 apr. J.-C. (*FD*).
FD, III/4, 91.

Cf. B. Puech, « Prosopographie et chronologie delphique sous le Haut-Empire : l'apport de Plutarque et de l'histoire littéraire », *Topoi*, 8/1, 1998, p. 262-263 (datation).

Θεός. Τύχα [ἀγαθά].| Δελφοὶ ἔδωκαν Λ(ουκίῳ) Καλβίνῳ | Ταύρῳ Βηρυτίῳ,
φιλοσόφῳ | πλατωνικῶ, αὐτῶ καὶ τέκνοις | αὐτοῦ, πολειτείαν, | προξενίαν,
προδικίαν, γᾶς | καὶ οἰκίας ἔνκτησιν καὶ | τᾶλλα τείμια ὅσα τοῖς καλοῖς καὶ
ἀγαθοῖς ἀνδράσι | δίδοται ἄρχοντος | Τιβ(ερίου) Ἰουλίου Ἀρισταίνετου.

« Dieu. Bonne Fortune. Les Delphiens ont donné à Lucius Calvinus Taurus de Béryte, philosophe platonicien, pour lui-même et pour ses enfants, la citoyenneté, la proxénie, le droit de priorité dans les instances au tribunal, le droit d'acquérir la terre et une maison et tous les autres honneurs que l'on accorde aux hommes de bien ; sous l'archontat de Tibérius Julius Aristainétos. »



Fig. 2. Delphes : inscription honorifique
du philosophe L. Calvinus Taurus (© EfA).

Le gentilice de Taurus n'est attesté que par cette dédicace et par le passage fautif ou corrompu d'Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XVIII, 10, 3, où le philosophe tyrien est appelé à la fois par son *nomen* et par son *cognomen*. En se fondant sur la dédicace, on hésite entre *Calvenus* et *Calvinus* (*PIR*², C 339, et R. Flacelière, *FD*, III/4, p. 181). Certains éditeurs d'Aulu-Gelle préfèrent toutefois *Calvisius*, leçon donnée par la plupart des manuscrits des *Nuits attiques* (var. *Calusius*) : ainsi R. Marache et Y. Julien (CUF, 1998, p. 103), qui ne semblent pas connaître l'inscription de Delphes ; *contra* P. K. Marshall (Oxford, 1968, p. 553), qui corrige le texte et qui retient soit *Calvenus*, soit *Calvinus*. Le texte d'Aulu-Gelle, en dépit de son caractère problématique, permet à mon avis de conserver *Calvinus*.

Sur la vie du philosophe : Philostrate, *Vies des sophistes*, 564 (Taurus de Tyr enseigne les doctrines platoniciennes à Hérode Atticus) ; Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, *passim* (enseignement, biographie) ; Eusèbe de Césarée, *Chronographie*, p. 202 (Taurus, philosophe platonicien de Béryte, dont l'acmé se situe en 145 apr. J.-C.) ; *Souda*, T 166-167 (Taurus de Béryte, philosophe platonicien sous Antonin le Pieux, ses œuvres). Fragments réunis par A. Gioè, *Filosofi medioplatonici del II secolo d. C.*, Naples, 2002, p. 223-284 (texte, trad.) et 285-376 (comm.).

14. Syros (Achaïe). Proscynème rupestre. Date : époque impériale.
IG, XII/5, 712, 7.

Διοσκουρίδης | Τύριος.

« Dioscouridès, Tyrien. »

Pour d'autres Dioscouridès tyriens, à l'époque hellénistique, voir J.-B. Yon, n^{os} 15, 29 et 73.

Un proscynème chrétien de Syros mentionnerait le nom de Tyr, voir *IG*, XII/5, 712, 36 (G. Kiourtzian, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes des Cyclades*, Paris, 2000, p. 166, n^o 96) : Δόξα τῷ | σώσαντι | ἡμᾶς | ἐν Τύρω. La mention de Tyr me paraît douteuse. Il semblerait plus approprié de trouver à Syros la mention ἐν (Σ)ύρω. Si l'on conserve cette proposition, l'inscription doit être traduite de la façon suivante : « Gloire à celui qui nous a sauvés à Syros ! ».

Asie

15. Cos (Asie). Épitaphe sur un autel funéraire cylindrique. Date : époque impériale.
 W. R. Paton et E. L. Hicks, *The Inscriptions of Cos*, Oxford, 1891, p. 219-220, n^o 341.

Cf. S. M. Sherwin-White, *Ancient Cos*, Göttingen, 1978, p. 246 n. 147 (datation).

Ἄνδρικός Ἀπολλωνίου | Κιβυράτης | τᾶς αὐτοῦ γυναικός | Ἰσιδώρας τᾶς Ἰσιδώρου | Τυρίας.

« Andronicos fils d'Apollonios, de Cibyra, (à la mémoire) de sa femme Isidora fille d'Isidoros, de Tyr. »

Le mari d'Isidora est originaire de Cibyra en Carie. La défunte et son père portent des noms théophores d'Isis. Les dieux égyptiens apparaissent dans l'onomastique religieuse des Tyriens au moins depuis l'époque perse. Les cultes isiaques sont attestés dans la cité dès le III^e s. av. J.-C., sous les Lagides. Voir J. Aliquot, « *Aegyptiaca* et *isiaca* de la Phénicie et du Liban aux époques hellénistique et romaine », *Syria*, 81, 2004, p. 217-220, et *La vie religieuse au Liban sous l'Empire romain*, Beyrouth, 2009, p. 175-177, avec les remarques de Fr. Briquel Chatonnet, dans ce volume, p. 26-27, 31. Pour d'autres Tyriens à Cos à l'époque hellénistique, voir J.-B. Yon, n^{os} 11 (Méléagre), 75 (Thérôn fils de Boudastratos, proxène au IV^e s. av. J.-C.), 76 (Nicandros et son fils, épitaphe W. R. Paton et E. L. Hicks, *The Inscriptions of Cos*, Oxford, 1891, p. 169-170, n^o 165, de la fin de l'époque hellénistique ou du début de l'époque impériale, selon S. M. Sherwin-White), 77 (Isidora fille d'Héraclitos, épitaphe du I^{er} s. av. J.-C.).

16. Alexandrie de Troade (Asie). Fragment d'épigramme honorifique. Date : II^e-III^e s. apr. J.-C.

J. M. Cook, *The Troad*, Oxford, 1973, p. 407, n° 41, pl. 72 ; *I. Alexandria Troas*, 48.

[γ]ενειὴν Τύριος (l. 10).

17. Éphèse (Asie). Le sophiste Hadrien de Tyr honore son patron. Date : 168 ou début 169 apr. J.-C. (si le consulat de Claudius Sévérus date de 167 apr. J.-C.).

I. Ephesos, 1539.

Cf. H. Engelmann, « Neue Inschriften aus Ephesos XIII », *JÖAI*, 69, 2000, p. 77-79 (*AE*, 2000, 1403), et C. P. Jones, « Epigraphica II. Two consular philosophers », *ZPE*, 139, 2002, p. 111-114 (*AE*, 2002, 1408), pour la dédicace en prose (l. 1-10).

[Γν(αῖον) Κλαύδιον Σεουῆρον], ὑπατικόν,| ποντίφικα, Κλαυδίου |⁴ Οὐμμιδίου
Κοδράτου | πατέρα, κηδεστήν δὲ | τῶν θειοτάτων αὐτοκρατ[όρω]ν, φιλόσοφον |⁸
[κατὰ πᾶ]ντα ἄριστον, | [Ἄδριανὸς τὸν ἑ]α[υ]τοῦ προστ[άτη]ν.

Παντοίης ἀ[ρετ]ῆ[ς] σ[τα]θμῆν, ῥ[υσί]πτολιν ἄνδρα, |

¹² ἔξοχον Ἐ[λ]λήνων, πρόκριτον Αὐσονίων, |

κλεινοῦ Κορδάτιο φίλον πατέρ', ὧι βασιλείον |

Ἄρμονίη θάλαμον πήξατ' ἐπ' εὐγαμίη, |

Ἄδριανὸς Μούσαισι μέλων ἀνέθηκε Σεουῆρον |

¹⁶ εἰκῶ χαλκείην οὐνεκα προστασίης. |

[Τοιῶ]νδ', ἄνδρες Ἴωνες, ἀγάλματα καλὸν ὀρᾶσθαι |

[ἔσταότ' Ἀ]ρτέμ[ιδος πλου]σίωι ἐν τεμένει.

L. 1-10. Lecture de C. P. Jones. H. Engelmann estime devoir ajouter une ligne lacunaire au-dessus du texte. L. 3. [Κ]λαυδίου (Engelmann). L. 5-7. κηδεστήν | τῶν θειοτάτων αὐτοκρατ[όρω]ν, φιλόσοφον | [περιπατοῦ]ντα ἄριστον | [--- τὸν ἑ]α[υ]τοῦ] προστ[άτη]ν (Engelmann). L. 12-18. Texte d'H. Engelmann.

« (La statue de) Claudius Sévérus, consulaire, pontife, père de Claudius Ummidius Quadratus, parent par alliance des très divins empereurs, philosophe excellent en tous domaines et son patron, Hadrianus (l'a élevée). »

« Canon des vertus de toute sorte, libérateur de la cité, éminent parmi les Grecs, distingué entre les Ausoniens, de l'illustre Quadratus père bien-aimé, à qui Harmonie a installé, pour un heureux mariage, une chambre royale, Hadrianus dévoué aux Muses a consacré à Sévérus une statue de bronze en remerciement de son patronage. Des hommes de cette qualité, Ioniens, il est beau de voir se dresser les statues dans le riche domaine d'Artémis. »

Sources littéraires sur Hadrien de Tyr (*PIR*², H 4) : Philostrate, *Vies des sophistes*, 586-590, 592, 598, 601, 603-605, 607, 615, 621 (biographie) ; Galien, *Sur le pronostic*, V, 11 et 16-20, éd. V. Nutton, p. 96-99 (rhéteur lié à Boéthus, Hadrien suit l'enseignement

de Galien à Rome) ; *Souda*, A 528 (carrière, liste d'œuvres) ; Lucien, *Pseudologiste*, *passim* (satire contre le sophiste phénicien, peut-être à la suite d'une compétition pour obtenir la faveur de Lucius Vérus) ; Ménandre le Rhéteur, *Περὶ ἐπιδεικτικῶν*, p. 386, 29-32 (sur la nécessité de lire et d'imiter Hadrien) ; Libanios, *Lettres*, 631, 3 (propos élogieux sur Hadrien, dont Libanios possède un manuscrit) ; Libanios, *Discours*, 64, 41 (sophiste tyrien, compositeur d'un éloge funèbre de Pâris, pantomime favori de Lucius Vérus). Pour l'unique déclamation du rhéteur conservée, cf. H. Hinck, *Polemonis Declamationes quae exstant duae, accedunt excerpta e Callinici, Adriani, Jamblichi, Diodori libris et Isaaci Porphyrogeneti*, Leipzig (Teubner), 1873, p. 44-45. Études récentes : B. Puech, *Orateurs et sophistes grecs dans les inscriptions d'époque impériale*, Paris, 2002, p. 284-288, avec l'*erratum* ; M. D. Campanile, « Vivere e morire da sofista : Adriano di Tiro », *Studi ellenistici*, 15, 2003, p. 245-273.

18. Milet (Asie). Dédicace de Tyr à Quadratus, gouverneur de Syrie. Date : 102 apr. J.-C.

Fr. Cumont, *CRAI*, 1929, p. 88-89, copie B. Haussoulier (*AE*, 1929, 98) ; *I. Didyma*, 151.

Cf. M. Sartre, « Les manifestations du culte impérial dans les provinces syriennes et en Arabie », in C. Evers et A. Tsingarida (éd.), *Rome et ses provinces. Genèse & diffusion d'une image du pouvoir. Hommages à Jean-Charles Balty*, Bruxelles, 2001, p. 172-173, 175-177 (titulature de Tyr) ; B. Puech, « Des cités-mères aux métropoles », in S. Follet (éd.), *L'hellénisme d'époque romaine*, Paris, 2004, p. 397 (métropole) ; A. Heller, *Les « bêtises des Grecs ». Conflits et rivalités entre cités d'Asie et de Bithynie à l'époque romaine (129 a.C.-235 p.C.)*, Bordeaux, 2006, p. 205-206 (métropole).

Γάιον Ἄντιον Ἰούλιον Αὔλου (υ)ἰὸν Οὐολτινίῳ | Κουαδράτον, ὕπατον, ἐπὶ ἀνδρῶν ἐπουλῶν(ων), φράτρεμ ἀρβά|λεμ, πρεσβευτὴν ἀντιστράτηγον Ἀσίας β', πρεσβευτὴν Σεβασ|⁴τοῦ ἐπαρχείας Πόντου καὶ Βειθυνίας, Καππαδοκίας Γαλατίας | Φρυγίας Λυκαονίας Παφλαγονίας Ἀρμενίας Μεικρᾶς, ἀνθύπατον | Κρήτης καὶ Κυρήνης, πρεσβευτὴν Αὐτοκράτορος καὶ ἀντιστράτηγον | ἐπαρχείας Λυκίας Παμφυλίας, πρεσβευτὴν καὶ ἀντιστράτηγον |⁸ Αὐτοκράτορος Νέρουα Τραιανοῦ Καίσαρος Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ ἐπαρχείας Συρίας Φοινείκης Κομμαγενῆς, ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Τυρίων τῆς | ἱερᾶς καὶ ἀσύλου καὶ αὐτονόμου μητροπόλεως Φοινείκης καὶ τῶν κατὰ | Κοίλην Συρίαν καὶ ἄλλων πόλεων καὶ ναυαρχίδος, διὰ πρεσβευτ(ᾶς) |¹² Μαρίων(α) Μαρίωνος καὶ Ζωΐλον Βωδα πανηγυριαρχήσαντα.

L. 11-12. Erreurs de cas : διὰ πρεσβευτῶν | Μαρίων au lieu de διὰ πρεσβευτὰς Μαρίωνα.

« (Statue de) Caius Antius Julius Quadratus, fils d'Aulus, de la tribu Voltinia, consul, septemvir des épulons, frère arvale, légat propréteur d'Asie à deux reprises, légat d'Auguste de la province de Pont et Bithynie, de Cappadoce, Galatie, Phrygie, Lycaonie, Paphlagonie et Arménie mineure, proconsul de Crète et Cyrénaïque, légat propréteur de l'empereur de la province de Lycie-Pamphylie, légat propréteur de

l'empereur Nerva Trajan César Auguste Germanique de la province de Syrie, Phénicie et Commagène, (qu'ont dressée) le conseil et le peuple de Tyr, métropole sainte, inviolable et autonome de la Phénicie et des cités de Coelé-Syrie et d'autres cités, navarchique, par l'entremise des ambassadeurs Marion fils de Marion et Zoilos fils de Bodas, panégyriarque. »

Deux ambassadeurs tyriens sont chargés de faire ériger à Didymes la statue de Caius Antius Julius Quadratus, à l'époque où ce sénateur d'origine pergaménienne est gouverneur de Syrie. Sur sa carrière et sur la date de sa légation en Syrie, de l'an 100 apr. J.-C. au plus tard à 104 apr. J.-C., voir E. Dąbrowa, *The governors of Roman Syria from Augustus to Septimius Severus*, Bonn, 1998, p. 79-81. Quadratus est également honoré par les citoyens de Laodicée-sur-mer à Éphèse (*I. Ephesos*, 614), par les Geraséniens à Pergame (*I. Pergamon*, 437) et par les Tyriens à Tyr même (J.-P. Rey-Coquais, « Inscription de Tyr en l'honneur du gouverneur de Syrie Aulus Julius Quadratus », *CRAI*, 2009, p. 1161-1179, entre octobre 100 et avril 101). L'un des deux Tyriens envoyés à Didymes cumule les fonctions d'ambassadeur et de panégyriarque. Sa patrie l'a probablement envoyé en délégation à l'occasion des Didymeia de 102 apr. J.-C. Cette année-là, les fêtes de Didymes auraient été célébrées avec un faste particulier, à la suite de la rénovation de la voie sacrée allant de Milet à Didymes, financée par Trajan.

Pour justifier la présence des Tyriens aux grandes cérémonies ioniennes du culte d'Apollon, on a invoqué sans argument valable le statut de métropole de la cité phénicienne (cf. les objections justifiées d'A. Heller aux propositions de B. Puech). Pour sa part, A. Rehm, *I. Didyma*, p. 135, suggère que les bonnes relations entre les Tyriens et les Milésiens reposent sur des activités économiques complémentaires, autour de la production et du commerce du textile et de la pourpre. Selon lui, les premiers ont pu avoir à Milet une *statio* semblable à celle de Pouzzoles et éventuellement favorisée par Quadratus. Cette hypothèse infondée doit également être écartée. La dédicace s'inscrit dans la série des inscriptions gravées en l'honneur des gouverneurs hors de leur province. On ajoutera que l'importance du culte d'Apollon à Tyr, bien attestée aujourd'hui, est également susceptible d'encourager les rapprochements entre les Tyriens et les Milésiens. Les textes relatifs à l'envoi à Tyr de la statue de l'Apollon de Géla par les Carthaginois, lors du siège de la ville par Alexandre (Diodore de Sicile, *Bibliothèque*, XIII, 108, 4 ; Quinte-Curce, *Histoires*, IV, 3, 22 ; Plutarque, *Vie d'Alexandre*, 24, 3-4), sont en effet corroborés désormais par la découverte d'un petit sanctuaire consacré à Apollon au début de l'époque impériale (P. M. Bikai *et al.*, *Tyre. The Shrine of Apollo*, Amman, 1996), par deux dédicaces, par des noms théophores et par des monnaies (*I. Tyr Nécropole*, 1, avec le comm. ; *I. Tyr*, 4 ; J.-B. Yon, nos^o 9, 34, 54, 64-65). L'enthousiasme des Tyriens pour le dieu grec a dû se manifester dès l'époque hellénistique, lorsqu'il s'est agi de fonder l'idée d'une parenté entre leur cité et celle de Delphes, à la fin du II^e s. av. J.-C. (*SEG*, 46, 1996, cf. J.-B. Yon, p. 43).

Dans la dédicace de Didymes, le premier ambassadeur tyrien se nomme Μαρίων comme son père : au Proche-Orient, les anthroponymes sémitiques formés sur la racine araméenne *mr'*, « seigneur », sont aussi divers que fréquents (*IG*, II², 4540 et

4698, cf. J.-B. Yon, n° 19, dédicace hellénistique du Tyrien Marion fils de Marion, à Athènes ; Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, XIV, 297-300, pour Marion, installé comme tyran à Tyr par Caius Cassius, l'un des chefs de la conjuration contre César ; comme le remarque M. Sartre, *Bostra*, Paris, 1985, p. 215, la rencontre entre ce nom et l'anthroponyme grec homonyme (Μαρίων) est possible. Le second ambassadeur porte un nom grec banal, Ζωΐλος (*ID*, 2366, cf. J.-B. Yon, n° 62, dédicace hellénistique du Tyrien Zoïlos à Apollon, à Délos). Son patronyme, Βωδασ, rappelle l'anthroponyme aristocratique phénicien *bd'strt*, encore porté dans l'arrière-pays tyrien à l'époque impériale sous les formes hellénisées Βωδαστρατος et Βωδοστρατος (J.-P. Rey-Coquais, in M. Dunand, « Tombe peinte dans la campagne de Tyr », *BMB*, 18, 1965, p. 49-51, à el-Aouatin ; Y. Hajjar, « Un hypogée romain à Deb'aal dans la région de Tyr », *BMB*, 18, 1965, p. 71-72 ; cf. J.-B. Yon, n° 75, pour Βουδαστρατου, patronyme d'un Tyrien honoré à Cos au IV^e s. av. J.-C.) ; il s'agit d'un hypocoristique plaçant son porteur littéralement « dans les mains (du dieu) » ; ce témoignage onomastique trouve une illustration remarquable dans les mains votives de bronze trouvées au Proche-Orient (voir en dernier lieu P.-L. Gatier et N. Bel, « Mains votives de la Phénicie romaine », *Monuments Piot*, 87, 2008, p. 69-104).

19. Euméneia de Phrygie (Asie). Dédicace à Jupiter pour le salut d'Hadrien. Date : 117-138 apr. J.-C., peut-être dans les années 130 apr. J.-C.

W. H. Buckler, W. M. Calder et C. W. M. Cox, « Asia Minor, 1924. III. Monuments from Central Phrygia », *JRS*, 16, 1926, p. 74-78, n° 201, fig. 27, comm. D. Atkinson (*AE*, 1927, 95).

Cf. H. Devijver, *PME*, I, 95 (prosopographie) ; E. Ritterling, « Military Forces in the Senatorial Provinces », *JRS*, 17, 1927, p. 28-32 (la cohorte des Sicambres à Euméneia) ; M. Sartre, « Les manifestations du culte impérial dans les provinces syriennes et en Arabie », in C. Evers et A. Tsingarida (éd.), *Rome et ses provinces. Genèse & diffusion d'une image du pouvoir. Hommages à Jean-Charles Balty*, Bruxelles, 2001, p. 175-177 (titulature de Tyr) ; B. Puech, « Des cités-mères aux métropoles », in S. Follet (éd.), *L'hellénisme d'époque romaine*, Paris, 2004, p. 377 (date, titulature de Tyr).

[*I(ovi) O(ptimo) M(aximo),/ pro salute imp(eratoris) Caes(aris)/ divi Traiani Parth(ici) fil(ii)/ divi Nervae [n]ερωτ[is]* / *Traiani Hadriani Aug(usti) / domuique eei(sic) / senatui populi(ue) R(omani) / et coh(ortis) I Cl(audiae) Sygamb(orum) / veteranae equitatae, / M(arcus) Iulius M(arci) f(ilius) Fabia / Pisonianus qui et Dion, / praef(ectus) fabrum et praef(ectus) / coh(ortis) s(upra) s(criptae) domo Tyro / metropolis Phoenices / et Coeles Syriae, qui a / Moesia inf(eriore) Montan(ense) / praesidio numerum / in Asia(m) perduxit, / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

« À Jupiter Très-Bon Très-Grand, pour le salut de l'empereur César Trajan Hadrien Auguste, fils du divin Trajan Parthique, petit-fils du divin Nerva, pour le salut de la maison de celui-ci, du sénat et du peuple romain et de la première cohorte montée

claudienne des vétérans sicambres, Marcus Julius Pisonianus, également appelé Dion, fils de Marcus, de la tribu Fabia, préfet des ouvriers et préfet de la cohorte mentionnée ci-dessus, originaire de Tyr, métropole de Phénicie et de Coelé-Syrie, qui a conduit un détachement depuis le *praesidium Montanensium* en Mésie inférieure jusqu'en Asie, s'est acquitté de son vœu de bon gré. »

Pisonianus a conduit un détachement depuis le camp de Montana, en Mésie inférieure (aujourd'hui Mihailovgrad, en Bulgarie), où la première cohorte claudienne des Sicambres stationne sans doute depuis le début du 1^{er} s. apr. J.-C. et au moins jusqu'au 27 septembre 154 apr. J.-C., d'après le dernier diplôme connu qui la mentionne dans cette province (*RMD*, V, 414, complété par W. Eck et A. Pangerl, « Moesia und seine Truppen II. Neue Diplome für Moesia, Moesia inferior und Moesia superior », *Chiron*, 39, 2009, p. 557-562, n° 17, à partir d'une autre version), contredisant l'idée, défendue par E. Ritterling et par d'autres auteurs (cf. B. Puech), de son transfert complet vers la ville de garnison d'Euméneia à la fin du règne d'Hadrien. Cette cohorte n'est certainement en Syrie qu'en 157 apr. J.-C. (*CIL*, XVI, 106), mais, dès les années 130, des troupes de Mésie inférieure sont appelées en renfort lors de la révolte juive de Bar Kochba. Comme le suppose déjà D. Atkinson, il est possible que l'officier tyrien ait fait partie de l'expédition et qu'il ait formulé un vœu pour le salut d'Hadrien à l'occasion d'une halte en Phrygie, sur la route du Proche-Orient.

Autres *Iulii* tyriens : *I. Tyr*, 70 (Julius Doros) ; *supra*, 2 (Caius Julius Silvanus, prétorien) et 10 (Tibérius Julius Sédébas, vétérans). La tribu Fabia, dans laquelle l'officier est inscrit, est traditionnellement celle de Béryte. Pour la titulature de Tyr et son rapport avec l'organisation du culte impérial, cf. les remarques de M. Sartre, qui corrigent celles de D. Atkinson.

Proche-Orient et Égypte

20. Beth Shéarim (Syrie-Palestine). Épitaphe. Date : II^e-IV^e s. apr. J.-C.

IJudOr, III, Syr 6.

Ἐνθάδε κίτε Ἀσ|θῆρ Ἀνθου | Τυρία.

« Ici repose Esthèr fille d'Anthos, Tyrienne. »

Les épitaphes grecques, hébraïques et araméennes de Beth Shéarim et de Jérusalem (20-23) éclairent l'histoire de la communauté juive de Tyr aux premiers siècles de l'Empire. Ces documents sont difficiles à dater précisément. Pour les témoignages plus récents, voir *IJudOr*, p. 1-20, avec les observations de J.-P. Rey-Coquais, « Inscriptions de l'hippodrome de Tyr », *JRA*, 15, 2002, p. 333-334, et « Tyr aux derniers siècles paléochrétiens : autour du synode de 518 », *MUSJ*, 58, 2005, p. 525 ; cf. *infra*, p. 111, A/3.3, et P.-L. Gatier, p. 146 et 152.

21. Beth Shéarim (Syrie-Palestine). Épitaphe grecque et hébraïque. Date : II^e-IV^e s. apr. J.-C.

IJudOr, III, Syr 7.

Δανιήλ υιὸς Ἀδδα Τυρέου, *šlwm*.

« Daniel fils d'Addas de Tyr, salut. »

22. Beth Shéarim (Syrie-Palestine). Épitaphe. Date : II^e-IV^e s. apr. J.-C.

IJudOr, III, Syr 8.

Τόπος Θεοδοσίας τῆς | καὶ Σάρας Τυρίας.

« Emplacement de Théodosia, également appelée Sarah, Tyrienne. »

Une autre Sarah, peut-être juive, est inhumée dans la nécropole de Tyr (*I. Tyr Nécropole*, 164). Le nom Θεοδοσία est attesté à Tyr (*I. Tyr Nécropole*, 37 et 62).

23. Jérusalem. Épitaphe grecque et araméenne (en caractères hébraïques), sur un ossuaire de la nécropole du Dominus Flevit, chambre 79. Date : I^{er} s. av.-I^{er} s. apr. J.-C.

É. Puech, « Inscriptions funéraires palestiniennes : tombe de Jason et ossuaires », *RBi*, 90, 1983, p. 519, n° 27 (*SEG*, 33, 1279, grec seul) ; *IJudOr*, III, Syr 9 (a seul, avec une coupe des lignes fautive) ; *CIIP*, I, 174.

(a) Ἰούδαν προσήλυτο[ς] | Τύρου. | [š]pyr['].

(b) *špyr'*.

L. 1. προσήλυτο[ς] (Puech, *CIIP*) ; προσήλυτο[v] (*IJudOr*) ; les précédents éditeurs restituent parfois προσηλύτο[v]. L. 2. Τύρου (Puech, *CIIP*) ; Τύρου (*IJudOr*). L. 3. [š]pyr['] (*CIIP*) ; *špyr'* (*IJudOr*).

« Ioudan, prosélyte de Tyr. Shapira. »

24. Alexandrie (?). Papyrus portant les comptes individuels pendant un an de deux auxiliaires (indication de la solde, des retenues, des dépôts et de la balance des comptes), sous le consulat de Lucius Asinius. Date : 81 apr. J.-C.

P. Gen. lat., 1, recto (*CPL*, 106 ; *RMR*, 68).

Cf. M. A. Speidel, « Roman Army Pay Scales », *JRS*, 82, 1992, p. 88-89, 92-97.

Caius Valerius Germanus, Tyr(ius) ou Tyr(o).

Le camarade de Germanus se nomme *Q(uintus) Iulius Proculus, Dam(ascenus) ou Dam(asco)*. Autres *Valerii* de Tyr, cf. **27**, comm.

Afrique

25. Lepcis Magna (Afrique proconsulaire). Dédicace de Tyr à Géta. Date : vers 197-212 apr. J.-C.

IRT, 437.

[[*P(ublio)*] *S(eptimio)* *G(etae)* / *nobilissimo C(æ)*[*es(ari)*]] / *S(eptimia) Tyr* / *colonia metropolis* / *Phoenices et aliarum* / *civitatum* / *curante S(eptimio)* / *Heraclito*.

« À Publius Septimius Géta, très noble César, Septimia Tyr, colonie et métropole de la Phénicie et des autres cités, au soin de Septimius Héraclitus. »

Le nom de Géta est effacé après l'*abolitio memoriae* du César en 212 apr. J.-C.

Le gentilice *Septimius* est attribué à de nombreux Tyriens après que leur cité a reçu de Septime Sévère le statut de colonie romaine : *I. Tyr Nécropole*, 180 ; *I. Tyr*, 8 (Septimius Marcianus), 60 (Flavius Septimius Héraclitos Népos) ; **9**, comm. (Lucius Septimius Diodoros, grand-prêtre d'Héraclès). Le nom grec théophile *Heraclitus* évoque le dieu tutélaire de la cité, Héraclès-Melqart. À l'époque hellénistique, il est déjà bien attesté chez les Tyriens, avec l'académicien Héraclite et avec les pères de Tyriens à Lébadée, Délos et Cos (J.-B. Yon, n^{os} 7, 29, 42 et 77). Sous l'Empire romain, le nom Ἡράκλειτος reste très fréquent dans la cité phénicienne : *I. Tyr Nécropole*, 2, 24, 145, 182 ; *I. Tyr*, 42, 60, 177.

Pour l'hommage de Lepcis Magna à Tyr, antérieur à 202 apr. J.-C., voir *I. Tyr*, 48-49 : *Col(onia) Ulpia / Traiana Aug(usta) / Fidelis Lepcis Magna Tyron et / suam metropolin*, « La colonie Ulpienne Trajane Auguste Fidèle de Lepcis Magna (honore) Tyr qui est aussi sa métropole » ; [- - -] (ἔτους [- - -] | κολωνία Οὐλπία Τρα[ιανῆ] Αὐ[γούστα] Πιστῆ Λέπκ[ις] Με[γάλη] Τύρον τὴν κα[τὰ] αὐτῆς | μητρόπολιν διὰ [ἐπιμελη]τοῦ (ou [πρεσβευ]τοῦ) Δομιτίου Αβδ[- - -] | ἱερέως, « ... en l'an..., la colonie Ulpienne Trajane Auguste Fidèle de Lepcis Magna (honore) Tyr, sa métropole, par les soins de l'épimélète (ou de l'ambassadeur) Domitius Abd..., prêtre ».

26. Lambèse (Numidie). Liste de soldats de la III^e légion Auguste comprenant de nombreux Syriens. Date : peut-être sous Hadrien (117-138 apr. J.-C.).

CIL, VIII, 18084.

Cf. Y. Le Bohec, *La troisième légion Auguste*, Paris, 1989, p. 75 (n^o 6), p. 306, 497.

Ti(berius) C(l)audius C[- - -], *Tyro* (l. 59).

Ti(berius) Claudius Iulianus, *Tyro* (l. 64).

Pour le gentilice du premier soldat, Y. Le Bohec préfère *C(l)audius* à *C(l)odius* (*CIL*). Précisons que le nom *Clodius* ne s'est encore jamais rencontré chez les Tyriens, contrairement à *Claudius*, cf. *I. Tyr*, 47 (Claudia Paula Sémathé), 69 (Claudius Béréncianos). Le *cognomen* banal *Iulianus* se retrouve à Tyr dans l'Antiquité tardive (*I. Tyr Nécropole*, 15, 35 et 109). Les deux légionnaires portent le prénom et le gentilice

de Claude (37-41 apr. J.-C.) ; ils peuvent descendre de Tyriens à qui cet empereur aurait accordé la citoyenneté romaine.

27. Lambèse (Numidie). Dédicace collective de 39 soldats de la III^e légion Auguste majoritairement originaires de Syrie (Cyrrhus, Hiérapolis, Antioche, Laodicée, Apamée), aux côtés de quelques Africains. Date : peut-être sous Hadrien (117-138 apr. J.-C.).

Y. Le Bohec, « Inscriptions inédites ou corrigées concernant l'armée romaine d'Afrique », *Antiquités africaines*, 25, 1989, p. 206-208, n° 15 (*AE*, 1989, 875).

Cf. Y. Le Bohec, *La troisième légion Auguste*, Paris, 1989, p. 75 (n° 8), 307, 311, 497 ; X. Dupuis, « L'armée romaine en Afrique : l'apport des inscriptions relevées par J. Marcillet-Jaubert », *Antiquités africaines*, 28, 1992, p. 157 (*AE*, 1992, 1873).

[. V]al^{er}ius D[- -]us, T[yr]o] (l. 2).

C[aius] Domitius Valens Tyrō (l. 23).

Autres *Valerii* tyriens, cf. **6** (Caius Valérius Callicratès, fils de Pausanias, proèdre), **24** (Caius Valérius Germanus, soldat) et peut-être *I. Tyr*, 30 (Publius Valérius Protogénianus, chevalier). Pour les *Domitii*, cf. **5**, avec le comm.

Appendice 1. À propos des concours tyriens

Des concours sont célébrés à Tyr dès le II^e s. av. J.-C., lors de cérémonies associées au culte d'Héraclès-Melqart (2 Macchabées, 4, 18-20). Les athlètes et les artistes tyriens sont assez bien représentés dans la documentation de l'époque hellénistique (cf. J.-B. Yon, n°s 15, 27-30). Pour la période romaine impériale, en revanche, les lacunes de la documentation et l'octroi de la citoyenneté tyrienne aux étrangers (cf. *I. Tyr*, 62 : Σερίνος Σεραπίωνος Ἀλεξανδρεὺς καὶ Τύριος [- -]) font qu'il est difficile de repérer les individus réellement originaires de la cité phénicienne, alors que l'on sait que celle-ci, tout comme sa voisine Béryte, forme des mimes réputés (*Expositio totius mundi et gentium*, 32), qu'elle compte des athlètes, tel le boxeur Patron (*I. Tyr*, 57), et qu'elle attire des compétiteurs d'Alexandrie, de Séleucie et d'Éphèse (*I. Tyr*, 58-65). Sept textes d'Achaïe, d'Asie et de Syrie permettent néanmoins de mesurer le succès des concours tyriens (Actia et Héracléia) au II^e et au III^e s. apr. J.-C., au moins égal à celui des concours du Proche-Orient les plus réputés.

A/1.1. Athènes, peu après 250 apr. J.-C. *IG*, II², 3169-3170 (L. Moretti, *IAG*, 90), cf. L. Robert, *La déesse de Hiérapolis Castabala (Cilicie)*, Paris, 1964, p. 90-91 : inscription honorifique pour le héraut Valérius Éclectus de Sinope, citoyen de plusieurs villes et victorieux dans de nombreux concours, dont les Actia de Tyr (Ἄκτια ἐν Τύρῳ), les premiers des concours proche-orientaux cités à la suite des concours asiatiques (Milet, Cyzique, Pergame, Smyrne, Éphèse, Tralles, Sardes), devant les Sébasmia de Damas et le concours périporphoros de Sidon.

A/1.2. Delphes, III^e s. apr. J.-C. *FD*, III/1, 555 (L. Moretti, *IAG*, 87) : inscription honorifique pour un athlète peut-être bithynien, victorieux entre autres aux Actia de Tyr (Ἄκτια ἐν Τύρω) ; les concours tyriens sont cités devant ceux d'Antioche de Syrie.

A/1.3. Sparte, II^e s. apr. J.-C. A. M. Woodward, « Excavations at Sparta, 1924-28 : The Inscriptions, Part I », *ABSA*, 29, 1927-1928, p. 43-44, n° 6 (*SEG*, 11, 832) : dédicace de Métrophianos fils de Métrophianos, également appelé Sosinicos, citoyen de Selgè, de Lacédémone, de Tyr et de Nicopolis ([Μη]τροφιανὸς β' ὁ καὶ | [Σωσ]ίνεικος Σελγέος καὶ | [Λακ]εδαίμονιος καὶ Τύρι[ος κ]αὶ Νεϊκοπο[λ]ίτης).

A/1.4. Éphèse, vers 170 apr. J.-C. *I. Ephesos*, 1608 : inscription honorifique pour un athlète vainqueur au pugilat des enfants, citoyen de nombreuses cités, dont Smyrne, Thyatire, Tyr et peut-être Sardes et Séleucie.

A/1.5. Aphrodisias de Carie, entre 161 et 169 apr. J.-C. *PPAphrodisias*, 91-92 : inscriptions honorifiques pour Titus Aélius Aurélius Ménandre, lutteur d'Aphrodisias, vainqueur au pancrace des hommes à Tyr (Τύρον ἀνδρῶν πανκράτιν), au cours d'une carrière qui le mène de Rome à Zeugma ; le concours tyrien est cité immédiatement après ceux de Damas et de Béryte, et notamment devant ceux de Césarée maritime, Néapolis, Scythopolis, Gaza, Panéas, Tripolis et Philadelphie-Amman.

A/1.6. Aphrodisias de Carie, début du III^e s. apr. J.-C. *PPAphrodisias*, 69 : inscription honorifique pour le cithariste Méliton, vainqueur entre autres aux Héracléia Commodeia de Tyr (Ἡρα[κλ]εῖα Κομ[μ]όδεια ἐν Τύρω), cités après les concours de Damas, Césarée maritime, Laodicée-sur-mer et Césarée de Cappadoce.

A/1.7. Laodicée-sur-mer, 221 apr. J.-C. *IGLS*, IV, 1265 (L. Moretti, *IAG*, 85), cf. D. Feissel, « Laodicée de Syrie sous l'empereur Julien », *Chiron*, 40, 2010, p. 85 : palmarès d'Aurélius Septimius Eirénaios de Laodicée, notamment vainqueur lors des Héracléia Commodeia de Tyr à la lutte des enfants (ἐν Τύρω Ἡρακλεία Κομμόδεια παίδων πυγμῆν), ainsi qu'aux jeux actiaques de Césarée-Panéas et au concours œcuménique antoninien de sa patrie d'origine, respectivement cités avant et après ceux de Tyr.

Appendice 2. La *cohors I Tyriorum sagittariorum*

La notice que C. Cichorius, « Cohors », *RE*, IV, 1900, col. 345, consacre à la *cohors I Tyriorum sagittariorum* doit être révisée à la lueur des découvertes récentes. Celle de J. Spaul, *Cohors*, 2^e éd., Londres, 2000, p. 454, est incomplète et confuse ; l'identification hypothétique de la première cohorte des archers tyriens à une cohorte d'Ituréens est invraisemblable. Il faut exclure définitivement des témoignages utiles à la discussion l'épithape d'époque augustéenne de Pérouse (Étrurie) *CIL*, I², 3364 (*ILLRP*, 638 ; *ILS*, 2685 ; *CIL*, XI, 1934), d'où M. Dondin, « Les *Atilii Glabrones*

de Pérouse : ascension sociale et relations sénatoriales de magistrats municipaux », *MÉFRA*, 91/2, 1979, p. 651-660, élimine la mention des Tyriens : *C(aius) Atilius A(uli) f(ilius) Glabrio, / IIIvir quinq(uennalis) praefectus fabr(um), / de[lat(us) ? a co(n)s(ule) praef(ectus) coh(ortis) / [. . .]orum (ou -gorum) sagittar(iorum), / E. ou F. [. . .]m ? , A(uli) f(ilia), Minore natus* (révision méconnue d'H. Solin, « Inscriptions latinae liberae Rei Publicae », *Epigraphia. Actes du colloque en mémoire de Attilio Degrassi*, Rome, 1991, p. 415, n° 147). Dans l'état actuel de la documentation, les seuls membres connus de la *cohors I Tyrriorum sagittariorum* sont quatre officiers et deux soldats.

Officiers et soldats

A/2.1. Interamnia Praetuttiorum-Teramo (Picénum, *Regio V*). *Cursus* équestre rédigé en ordre direct, amputé du début du nom du chevalier au datif. Date : II^e s. apr. J.-C.

M. Buonocore et W. Eck, « Teramo tra storia ed epigrafia », *RPAA*, 72, 1999-2000, p. 240-246 (*AE*, 2000, 466).

[- ? - / - - - p]raef(ecto) coh(ortis) I Ty[rrior(um) sagittar(iae) - - -, / trib(uno)] mil(itum) coh(ortis) Bri[t(annicae ?) / (milliariae) c(ivium) R(omanorum) - - -, / praef(ecto) ou praep(osito)]legionar(iorum) eq[uitum - - -, / proc]uratori ripa[e - - - / - - - / - ? -].

L. 2. Bri[t(annicae)], Bri[t(annorum)] ou Bri[t(onum)], unités attestées en Pannonie inférieure, en Dacie et en Dacie Porolissensis entre 109 et 164 apr. J.-C.

« À..., préfet de la première cohorte des archers tyriens..., tribun des soldats de la cohorte milliaire Britannique (?) des citoyens romains..., préfet (ou préposé) des légionnaires... procureur de la rive... »

A/2.2. Salone (Dalmatie). Épitaphe avec *cursus* inversé. Date : début du II^e s. apr. J.-C.

CIL, III, 8716, révisé par H.-G. Pflaum, *Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain*, Paris, 1960-1961, p. 193-197, n° 92.

Cf. H. Devijver, *PME*, V, 3.

D(is) [M(anibus)] / L(ucio) Valerio [. f(ilio) - - -] / proc(uratori) Aug(usti) p[rov(inciae) Dalm(atiae),] / praef(ecto) classis [Brit(tanicae) ou Germ(anicae), praef(ecto) alae] / Moesicae, trib(uno) [mil(itum) leg(ionis) - - -,] / praef(ecto) coh(ortis) I Tyr[rior(um) - - - f(ilius)] / Gal(eria) Niger pro [- - -] / consobr[ino posuit].

L. 6. I Tyr[rior(um)] (Pflaum) ; I Tyr[aeorum] (*AE*, *CIL*).

« Aux dieux mânes. À Lucius Valérius... fils de..., procureur d'Auguste de la province de Dalmatie, préfet de la flotte de Bretagne (ou de Germanie), préfet de l'aile mésique, tribun des soldats de la légion..., préfet de la première cohorte des Tyriens, ... Niger, fils de..., de la tribu Galéria, a fait placer (ceci) pour son cousin... »

Niger, le dédicant, serait d'origine occidentale, d'après la mention de la tribu Galéria (Italie, Espagne, Lyon) ; Lucius Valérius, son cousin défunt, qui a commencé sa carrière en Mésie inférieure comme préfet de la cohorte des Tyriens, le serait probablement lui aussi.

A/2.3. Antioche de Pisidie (Asie). Dédicace. Date : vers 80 apr. J.-C.

W. M. Ramsay, « Studies in the Roman Province Galatia. VI. Some Inscriptions of Colonia Caesarea Antiochia », *JRS*, 14, 1924, p. 188-189, n° 9 (*AE*, 1926, 80), complété dans *The Social Basis of Roman Power in Asia Minor*, Amsterdam, 1967, p. 148-150, n° 153.

Cf. H. Devijver, *PME*, 2, p. 921, Inc. 64.

[- - - / . . *prae]fec(to) coh(ortis) I Tyr(iorum) / [sagitt(ariorum)], trib(uno) mil(itum) leg(ionis) IV / [in Moes(ia)] Scythic(a), praef(ecto) / [al(ae) Aug(ustae)] equit(um), praef(ecto) rip/[ae] Danuvi, / d(ecreto) d(ecurionum).*

L. 1. *I Tyr(iorum)* au lieu de *Ityr(aeorum)* (correction de Ramsay méconnue de Devijver). L. 3-4. Peut-être *rip(ae) [et class(is)] Danuvi* (Ramsay).

« À..., préfet de la cohorte des archers tyriens, tribun des soldats de la IV^e légion *Scythica* en Mésie, préfet de l'aile Auguste des cavaliers, préfet de la rive du Danube, par décret des décurions. »

La carrière de l'officier se déroule en Mésie dans les années 50-80 apr. J.-C. : peut-être après son incorporation dans la *caligata militia* (dont la mention serait omise, comme souvent), celui-ci est successivement préfet de la *cohors I Tyriorum*, tribun de la IV^e légion *Scythica* (avant le transfert de ce corps de troupes en Syrie en 56-57 apr. J.-C., d'où la précision *in Moes(ia)*), peut-être à l'attention des citoyens d'Antioche de Pisidie, qui ont pu servir au Proche-Orient dans la même légion), préfet d'aile et préfet de la rive du Danube.

A/2.4. Novae (Mésie inférieure). Diplôme pour les troupes de Mésie inférieure. Date : 13 mai 105 apr. J.-C.

RGZM, 10.

coh(ortis) I Tyriorum sagittariorum cui pra(e)st L(ucius) Rutilius Ravonianus pediti Tarsae Tarsae f(ilio) Besso (extrait).

Le soldat est un Thrace. Le préfet de la cohorte est également connu par le diplôme suivant. Rien n'invite à le considérer comme un Tyrien.

A/2.5. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Mésie inférieure. Date : septembre-décembre 107 apr. J.-C.

W. Eck et A. Pangerl, « Moesia und seine Truppen II. Neue Diplome für Moesia, Moesia inferior und Moesia superior », *Chiron*, 39, 2009, p. 514-519, n° 4.

cohort(is) I Tyrriorum sagittar(iorum), cui praest L(ucius) Rutilius Ravonianus, pediti Hebreuo Bithi f(ilio) Bess(o) et Dydeni fil(iae) eius et Scuridi fil(iae) eius (extrait).

Le soldat est un Thrace. Son père Bithus porte un nom thrace courant.

Diplômes mentionnant la cohorte des Tyriens

Voir aussi *supra*, **A/2.4-5**.

A/2.6. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Mésie. Date : 28 avril 75 apr. J.-C. *RGZM*, 1, complété par P. Weiss, « Militärdiplome für Moesia (Moesia, Moesia inferior, Moesia superior) », *Chiron*, 38, 2008, p. 273.

A/2.7. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Mésie. Date : 28 avril 75 apr. J.-C. P. Weiss, « Militärdiplome für Moesia (Moesia, Moesia inferior, Moesia superior) », *Chiron*, 38, 2008, p. 270-273, n° 1.

A/2.8. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Mésie. Date : 28 avril 75 apr. J.-C. W. Eck et A. Pangerl, « Moesia und seine Truppen II. Neue Diplome für Moesia, Moesia inferior und Moesia superior », *Chiron*, 39, 2009, p. 506-509, n° 1.

A/2.9. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Mésie inférieure. Date : 9 septembre 97 apr. J.-C. D. MacDonald et A. Mihaylovich, « A New Moesia inferior Diploma of 97 », *ZPE*, 138, 2002, p. 225-228 (*AE*, 2002, 1775 ; *RMD*, V, 337 ; *AE*, 2005, 1705).

A/2.10. Philippopolis (Thrace). Diplôme pour les troupes de Mésie inférieure. Date : 14 août 99 apr. J.-C. *CIL*, XVI, 45.

A/2.11. Thrace. Diplôme pour les troupes de Mésie inférieure. Date : 14 août 99 apr. J.-C. *RGZM*, 8 (cf. *AE*, 2006, 77), complété par W. Eck et A. Pangerl, « Neue Diplome für die Auxiliartruppen in den mösischen Provinzen von Vespasian bis Hadrian », *Dacia*, 50, 2006, p. 97-99.

A/2.12. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Mésie inférieure. Date : sous Trajan (entre 102 et 114 apr. J.-C.). *RGZM*, 65 (très lacunaire).

A/2.13. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Mésie inférieure. Date : 107 apr. J.-C. W. Eck et A. Pangerl, « Moesia und seine Truppen II. Neue Diplome für Moesia, Moesia inferior und Moesia superior », *Chiron*, 39, 2009, p. 519-522, n° 5.

A/2.14. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Mésie inférieure. Date : janvier-mars 116 apr. J.-C. W. Eck et A. Pangerl, « Moesia und seine Truppen II. Neue Diplome für Moesia, Moesia inferior und Moesia superior », *Chiron*, 39, 2009, p. 525-530, n° 7.

A/2.15. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Mésie inférieure. Date : janvier-mars 116 apr. J.-C. W. Eck et A. Pangerl, « Neue Diplome für die Auxiliartruppen in den mösischen Provinzen von Vespasian bis Hadrian », *Dacia*, 50, 2006, p. 99-102, complété par W. Eck et A. Pangerl, « Moesia und seine Truppen II. Neue Diplome für Moesia, Moesia inferior und Moesia superior », *Chiron*, 39, 2009, p. 529.

A/2.16. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Dacie inférieure. Date : 130 apr. J.-C. P. Weiss, « Neue Militärdiplome », *ZPE*, 117, 1997, p. 243-246, n° 8 (*AE*, 1997, 1764) ; *RMD*, V, 376 (avec nouveau fragment).

A/2.17. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Dacie inférieure. Date : 130-138 apr. J.-C. W. Eck, M. MacDonald et A. Pangerl, « Neue Diplome für die Auxiliartruppen von Unterpannonien und der dakischen Provinzen aus hadrianischer Zeit », *Acta Musei Napocensis*, 39-40, 2002-2003, p. 44-45, n° 5 (*AE*, 2003, 2045).

A/2.18. Palamarcia (Dacie). Diplôme pour les troupes de Dacie inférieure. Date : 13 décembre 140 apr. J.-C. B. Gerov, « Zwei neugefundene Militärdiplome aus Nordbulgarien », *Klio*, 37, 1959, p. 196-210, n° 1 (*IDR*, I, 13 ; *RMD*, I, 39).

A/2.19. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Dacie inférieure. Date : 19 juillet 146 apr. J.-C. *RMD*, IV, 269, cf. *AE*, 2001, 2155.

A/2.20. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Dacie inférieure. Date : 19 juillet 146 apr. J.-C. W. Eck et A. Pangerl, « Diplome für das Heer in Dakien », *ZPE*, 176, 2011, p. 225.

A/2.21. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Dacie inférieure. Date : 150-151 apr. J.-C. W. Eck et A. Pangerl, « Neue Diplome für die dakischen Provinzen », *Acta Musei Napocensis*, 43-44, 2006-2007, p. 192.

A/2.22. Provinces danubiennes. Diplôme pour les troupes de Dacie inférieure. Date : entre 167 et février 169 apr. J.-C. W. Eck, M. MacDonald et A. Pangerl, « Neue Diplome für die Auxiliartruppen in den dakischen Provinzen », *Acta Musei Napocensis*, 38, 2001, p. 45-48, n° 5 (*AE*, 2001, 2154 ; *RMD*, V, 442).

Appendice 3. Vers l'Antiquité tardive

Peu nombreux, les ressortissants de Tyr connus hors de la ville au cours de l'Antiquité tardive sont présents en Sicile, en Palestine et en Égypte. Certains sont uniquement de passage, à l'image des hommes cités dans les sources littéraires, tels le philosophe chrétien Méropius, qui se rend dans le royaume d'Axoum dans la première moitié du IV^e s. apr. J.-C. avec deux élèves de sa famille, Frumentius et Édésius (*DPhA*, M 138 [R. Goulet], et P.-L. Gatier, *infra*, p. 144-146), et les pèlerins de Macrakomè (Sarepta) et de Tyr, tous deux venus implorer une guérison miraculeuse auprès des saints de Ménouthis, en Égypte, d'après le recueil composé par Sophrone de Jérusalem au début du VII^e s. apr. J.-C. (*Miracles des saints Cyr et Jean*, 61, Philémon de Macrakomè, et 64, un sourd-muet anonyme, cf. P.-L. Gatier, *infra*, p. 149). La seule communauté d'expatriés tyriens attestée est celle de Péluse, aux confins orientaux du Delta égyptien.

A/3.1. Syracuse (Sicile). Épitaphe chrétienne.

IG, XIV, 117.

Cf. D. Feissel, « Remarques de topographie syrienne d'après des inscriptions grecques chrétiennes trouvées hors de Syrie », *Syria*, 59, 1982, p. 340-341.

Ζόδωρος ἀπὸ Μακρῆς Κώμης ἐτελεύτησε, μηνὶ Δεκεμβρίῳ †.

« Diodoros de Macrakomè est décédé, au mois de décembre. »

Sur le nom Diodoros à Tyr, cf. *supra*, 9. Pour un autre chrétien de Sarepta dans l'Antiquité tardive, Philémon (Φιλήμων), à Ménouthis en Égypte, voir Sophrone de Jérusalem, *Miracles des saints Cyr et Jean*, 61 (περὶ Φιλήμονος τοῦ Μακροκωμήτου).

A/3.2. Hammat Gader (Palestine). Proscynème sur une plaque de marbre remployée dans le dallage des thermes. Date : V^e-VI^e s. apr. J.-C.

L. Di Segni, « The Greek Inscriptions of Hammat Gader », in Y. Hirschfeld (éd.), *The Roman Baths of Hammat Gader*, Jérusalem, 1997, p. 194-195, n° 7 (*AE*, 1997, 1549 ; *SEG*, 47, 1991).

Ἐν τῷ ἱερῷ (ῶ) τό(πω), μν(ησοῦ) Στρα|τήγι(ο)ς σχ(ολαστι)κ(ός) τοῦ (?) | Μαῖουμᾶ
Τυρίων.

« En ce lieu sacré, que soit commémoré Stratégios, scholastique du Maïoumas de Tyr. »

Au Proche-Orient, trois cités de Palestine, Gaza, Ascalon et Césarée maritime, possèdent elles aussi un Μαῖουμας, quartier ou district parfois distinct de la ville principale. On ne connaît de façon certaine aucun ressortissant du Μαῖουμας tyrien en dehors de Stratégios. Selon L. Boffo, « Dal Vicino-Oriente all'Italia Settentrionale : persone e mestieri », *MUSJ*, 60, 2007, p. 365, n° 57, rien ne permet de préciser l'origine du Μαῖουμίταιν présent à Aquilée au IV^e s. apr. J.-C. (*I. Aquileia*, 3107 : Καίουνος Μαίουμίτης, avec une possible erreur de gravure du nom sémitique bien connu Καίου(μ)ος). Néanmoins, une chose paraît sûre : il ne s'agit pas d'un citoyen du quartier tyrien, car l'ethnique Μαίουμίτης renvoie à un Μαῖουμας de statut civique.

D'après son titre, Stratégios a suivi le cursus de lettres. Un autre scholastique tyrien est connu par la mosaïque inscrite de l'hippodrome *I. Tyr*, 128, dédiée en 504 apr. J.-C., σπουδῆ ἵλλου λαμπροτάτου σχολ(αστικοῦ), « par le zèle d'Illous, clarissime scholastique ».

A/3.3. Sapphoris (Palestine). Dédicace, de lecture problématique, sur un linteau appartenant peut-être à une synagogue. Date : IV^e-V^e s. apr. J.-C.

IJudOr, III, Syr 5.

Cf. D. Feissel, *Bull. ép.*, 2005, 504, comm. (*SEG*, 54, 1638, 6).

L. 3-4, il serait question du chef de la synagogue locale, originaire de Tyr et de rang clarissime : ἀρχ(ισ)υναγώγο(υ) Τύρου λαμπ(ροτάτου) (plutôt que λαμπ(ροτάτης), comme le comprennent les éditeurs de *IJudOr*).

Sur la communauté juive de Tyr, voir *supra*, **20-23**.

A/3.4. Choziba (Palestine). Épitaphe chrétienne. Date : V^e s. apr. J.-C.

A. M. Schneider, « Das Kloster der Theotokos zu Choziba im Wadi el Kelt », *Römische Quartalschrift*, 39, 1931, p. 323, n° 119.

Ἀββα Ἰω[άν]νου Τυρίου, | [μηνί] Μαρτί(ω).

« (Tombe) du Père Jean de Tyr, au mois de mars. »

A/3.5. Péluse (Augustamnica I). Papyrus portant deux *memoranda* rédigés par le même scribe du Département des revenus (*scrinium canonum*) des Largesses Sacrées et conçus comme les modèles de lettres à envoyer aux magistrats de Péluse, avec des instructions relatives à l'approvisionnement en huile de la cité. Date : V^e-VI^e s. apr. J.-C.

T. Gagos, B. E. Burns et C. MacKay, *P. Mich.*, 18, 795.

Cf. T. Gagos, « P. Mich. Koenen 795 : Two Corrections », *ZPE*, 121, 1998, p. 144.

« (Recto) Écrire une lettre à Hypatios, curiale de la métropole de Péluse, pour qu'il prenne comme associés Théodosios, curiale et père (de la cité), Photios, curiale et magistrat en charge de la taxe sur l'huile, les superviseurs des taxes (ou les premiers du peuple, τοὺς προεστῶτας τοῦ δήμου) et les Tyriens qui demeurent actuellement

dans la métropole de Péluse et dans le village de Thylax (τοὺς Τυρέους τοὺς τε ἐν τῇ Πηλ(ουσιωτῶν) καὶ ἐν Θύλακι τῇ διάγοντας) ; et pour que, en un lieu en vue de la cité, une décision adéquate soit prise sur la manière dont l'huile doit être distribuée à ceux qui résident dans la métropole de Péluse, afin qu'ils obtiennent de façon irréprochable cette denrée pour leur prospérité ; et pour que [en outre (?)] l'affaire soit clarifiée pour le tribunal, parce qu'une plainte serait déposée contre lui et qu'un officier serait dépêché. »

« Écrire une lettre à Théodosios, curiale et père de la métropole de Péluse, pour qu'il amène tous les Tyriens qui demeurent actuellement dans la métropole de Péluse et dans le village de Thylax au curiale Hypatios et pour que, en présence de tous ceux qui auront été mandés, une décision adéquate soit prise sur la vente de l'huile et sur la manière dont elle sera distribuée à ceux qui habitent la métropole de Péluse, afin qu'ils jouissent de façon irréprochable de cette denrée pour leur prospérité, parce qu'une plainte serait déposée contre lui. Département des revenus (σκληρίνιον) κανονικ(όν). »

« (Verso) *Memorandum* (ὑπομνηστικόν). »

Au commentaire des premiers éditeurs, on peut ajouter les références et les remarques suivantes : pour une autre attestation de l'ethnique tyrien avec la graphie Τυρέος, cf. *supra*, 21 ; sur l'itinéraire côtier de l'Égypte à Antioche de Syrie *via* Péluse et Tyr, extrait des archives du juriste d'Hermoupolis Magna Théophane (début des années 320 apr. J.-C.), *P. Rylands*, 4, 628 (aller) et 638 (retour), voir désormais J. Matthews, *The Journey of Theophanes*, New Haven, 2006.

Julien ALIQUOT
CNRS, UMR 5189 Hisoma, Lyon

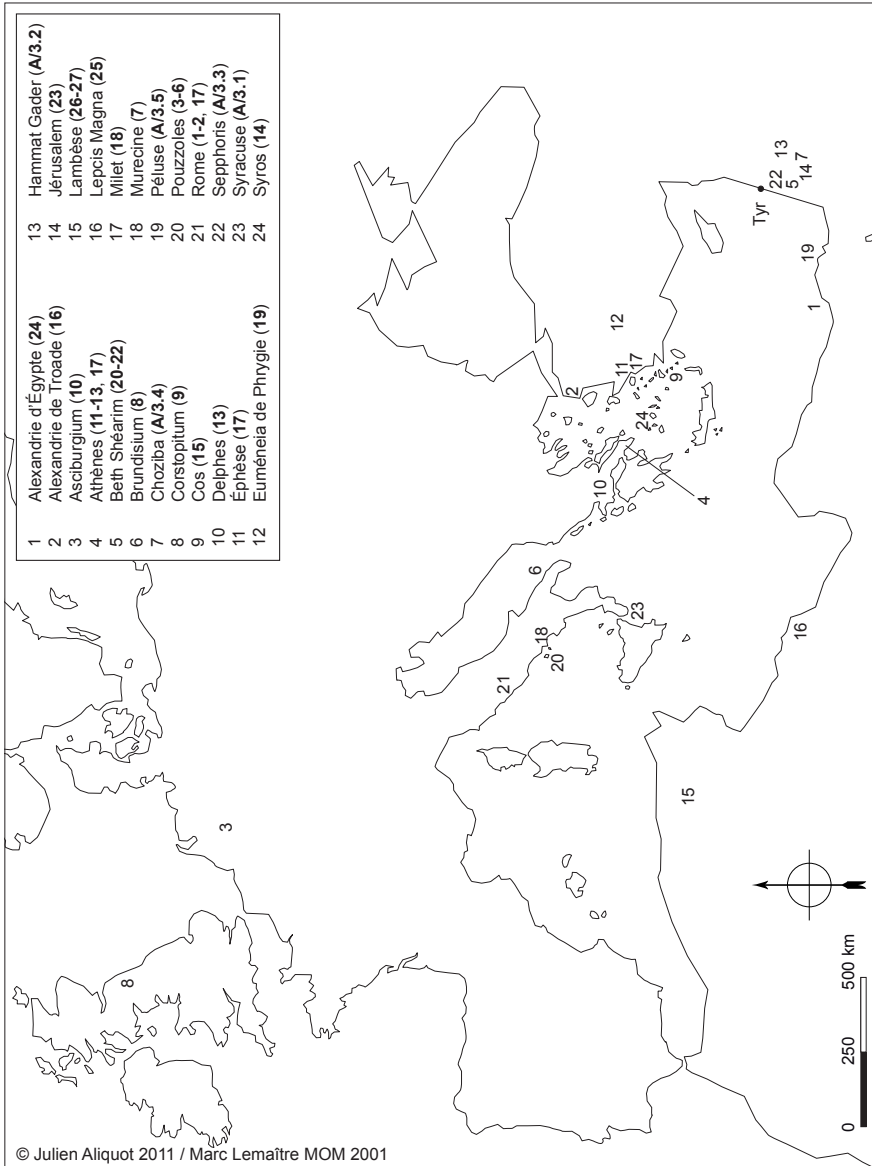


Fig. 3. Les Tyriens dans le monde romain.

Sources littéraires

- Achille Tatius, *Le roman de Leucippé et Clitophon*, éd. et trad. J.-P. Garnaud, Paris (CUF), 1991.
- Acta Hermasici : The Acts of the Pagan Martyrs. Acta Alexandrinorum*, éd. H. A. Musurillo, Oxford, 1954, p. 44-48.
- Anastase le Sinaïte, *Guide : Anastasii Sinaitae Viae dux*, éd. K.-H. Uthemann, Turnhout (CCSG, 8), 1981.
- Anthologie palatine*, éd. et trad. P. Waltz *et al.*, Paris (CUF), 1928-1994.
- Augustin, *Lettres : Aurelli Augustini opera*, III, 1, *Sancti Aurelli Augustini Epistulae I-LV*, éd. K. D. Daur, Turnhout (CCSL, 31), 2004.
- Aulu-Gelle, *Les Nuits Attiques*, éd. et trad. R. Marache et Y. Julien, Paris (CUF), 1967-1998 ; *A. Gelii Noctes Atticae*, éd. P. K. Marshall, Oxford, 1968.
- Digeste : Corpus iuris civilis*, I, *Digesta Iustiniani Augusti*, éd. Th. Mommsen, rév. P. Krueger, Berlin, 1902, 9^e éd., 1954.
- Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique : Diodorus of Sicily, Library of History*, éd. et trad. C. H. Oldfather *et al.*, Cambridge (Mass.) et Londres (Loeb), 1957-1967 ; éd. et trad. partielle sous la dir. de F. Chamoux, Paris (CUF), depuis 1972.
- Eusèbe de Césarée, *Chronographie : Eusebius, Werke*, VII, *Die Chronik des Hieronymus*, éd. R. Helm, Berlin (GCS), 1956.
- Expositio totius mundi et gentium*, éd. et trad. J. Rougé, Paris (SC), 1966.
- Flavius Josèphe, *Antiquités juives : Josephus, Jewish Antiquities*, éd. et trad. L. H. Feldman, R. Marcus et H. S. J. Thackeray, Cambridge Mass. et Londres (Loeb), 1926-1965.
- Flavius Josèphe, *Contre Apion*, éd. T. Reinach, trad. L. Blum, Paris (CUF), 1930.
- Galien, *Sur le pronostic : Galen, On Prognosis (Galen De praecognitione)*, éd. V. Nutton, Berlin (Corpus medicorum graecorum, V, 8/1), 1979.
- Hadrien de Tyr : *Polemonis Declamationes quae exstant duae, accedunt excerpta e Callinici, Adriani, Jamblichi, Diodori libris et Isaaci Porphyrogeneti*, éd. H. Hinck, Leipzig (Teubner), 1873, p. 44-45.
- Jean Chrysostome, *Homélie sur la Première Épître aux Corinthiens : S. P. N. Joannis Chrysostomi, Archiepiscopi Constantinopolitani, Opera omnia quae exstant*, éd. B. de Montfaucon, Paris (PG, 61), 1863.
- Jérôme : *Hieronymi Opera*, Paris (PL, 22-30), 1845-1863 ; *Opera exegetica*, Turnhout (CCSL, 72-80), 1959-1999.
- Libanios : *Libanii opera*, éd. R. Foerster, Leipzig (Teubner), 1903-1923.
- Lucien : *Luciani opera*, éd. M. D. Macleod, Oxford, 1982-1987 ; *Scholia in Lucianum*, éd. H. Rabe, Leipzig (Teubner), 1906.
- 2 Macchabées : F.-M. Abel et J. Starcky, *Les livres des Maccabées*, 3^e éd., Paris, 1961.
- Ménandre : *Menander Rhetor*, éd. et trad. D. A. Russell et N. G. Wilson, Oxford et New York, 1981.
- Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane : Philostratus, The life of Apollonius of Tyana*, éd. et trad. C. P. Jones, Cambridge Mass. et Londres (Loeb), 2005.

- Philostrate, *Vies des sophistes* : Philostratus and Eunapius, *The Lives of the Sophists*, éd. et trad. W. C. Wright, Cambridge Mass. et Londres (Loeb), 1921.
- Photius, *Bibliothèque*, éd. et trad. R. Henry, Paris (CUF), 1959-1977.
- Pline, *Histoire naturelle*, III, éd. et trad. H. Zehnacker, 2^e éd., Paris (CUF), 2004.
- Plutarque, *Les Vies parallèles*, éd. et trad. R. Flacelière et É. Chambry, Paris (CUF), 1957-1979.
- Porphyre, *La Vie de Plotin*, éd. et trad. L. Brisson, Paris, 1982-1992.
- Quinte-Curce, *Histoires*, éd. et trad. H. Bardon, Paris (CUF), 1948-1965.
- Sophrone de Jérusalem, *Miracles des saints Cyr et Jean : Los Thaumata de Sofronio*, éd. N. F. Marcos, Madrid, 1975 ; trad. et comm. J. Gascou, Paris, 2006.
- Souda : Suidae lexicon*, éd. A. Adler, Stuttgart (Teubner), 1928-1938.
- Taurus (Lucius Calvinus Taurus) : A. Gioè, *Filosofi medioplatonici del II secolo D. C., testimonianze e frammenti : Gaio, Albino, Lucio Nicostrato, Tauro, Severo, Arpocrazione*, Naples, 2002, p. 223-284 (texte et trad.), 285-376 (comm.).